

# Yvelines

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
N° 22 # HIVER 2018

## Grand Paris : quels contours pour la métropole ? Cahier central

### DOSSIER SANTÉ



Les remèdes contre  
les déserts médicaux  
P. 24-31

### AGRICULTURE



Dans les sillons  
du futur  
P. 20

### JEUNESSE



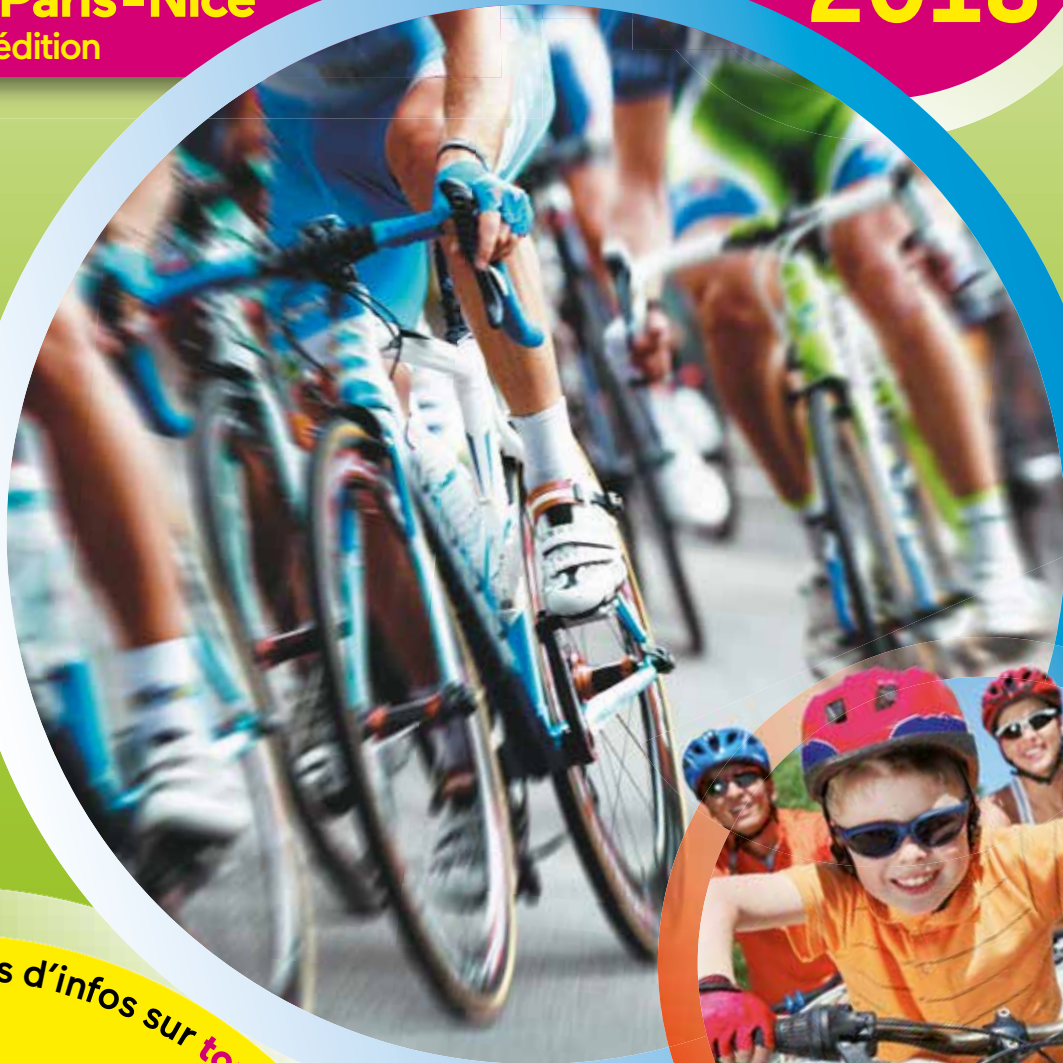
Odyssées en Yvelines,  
la tournée des collégiens  
P. 35



# Tous cyclistes EN YVELINES

Course cycliste **Paris-Nice**  
76<sup>e</sup> édition

du  
**samedi 3**  
au  
**lundi 5**  
**mars**  
**2018**



Plus d'infos sur [touscyclistes.yvelines.fr](http://touscyclistes.yvelines.fr)

## CHATOU

**Samedi** • Animations,  
de 13 h à 18 h randonnées vélo

**Dimanche** • Animations,  
de 9 h 30 présentation des  
à 17 h 30 coureurs, départ de  
la 1<sup>ère</sup> étape

## ORSONVILLE

**Lundi** • Présentation des coureurs  
à partir de 10 h Départ de la 2<sup>e</sup> étape  
Orsonville > Vierzon

## ÉDITO



**PIERRE BÉDIER**

Président du Conseil  
départemental des Yvelines

## Liberté pour les collectivités



Ne redoutons pas de nouer  
avec les territoires des  
accords de confiance [...].  
Osons expérimenter, osons

déconcentrer, c'est indispensable pour les  
territoires ruraux comme pour les quartiers  
difficiles ». Ainsi s'exprimait le Président de  
la République en juillet dernier. La France  
est diverse, en effet, et sans remettre en  
cause l'indivisibilité de la République,  
l'État doit rompre avec une pratique  
jacobine où tout est décidé depuis les  
bureaux parisiens : les élus locaux sont  
garants de l'intérêt général, tout autant  
que l'administration centrale.

Nous pensions qu'Emmanuel Macron  
l'avait compris. Or, ses actes démentent  
ses propos. Non seulement l'État fait peser  
sur les territoires les économies qu'il n'a  
pas le courage de faire lui-même, mais il  
leur fixe désormais des règles de gestion  
qui contredisent le principe de libre  
administration des collectivités locales. Il  
corrompt l'esprit de la décentralisation, au  
risque de rompre le pacte républicain.

Il ne s'agit pas pour nous, élus locaux,  
de défendre notre « pré carré » mais de  
promouvoir une organisation des territoires  
propice à la prospérité parce que fondée  
sur la liberté de conventionner. Il faut le  
rappeler : les collectivités locales sont le  
premier investisseur public. Elles financent  
les écoles, les collèges et les lycées. Elles  
investissent dans les transports, dans les  
routes, dans les équipements nécessaires  
aux entreprises. Elles redessinent la France.

En ce début d'année, je souhaite que  
l'État le comprenne, et vous présente les  
meilleurs vœux des élus  
et des équipes du Conseil  
départemental, plus que  
jamais au service des  
Yvelinois.



## SOMMAIRE



### 14 COLLEGES

**RESTAURATION SCOLAIRE : UNE  
RÉFORME POUR PLUS D'ÉQUITÉ**  
Début 2019, la restauration  
scolaire sera prise en charge par  
une Société d'Économie Mixte à  
Opération unique (SEMOP) dans  
tous les établissements yvelinois  
afin d'harmoniser les coûts et les  
pratiques.



### 17 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**UN PLAN POUR ACCÉLÉRER  
LA RÉNOVATION URBAINE**  
Le Conseil départemental a dégagé  
une enveloppe de 30 M€ pour  
enclencher les grandes opérations  
de rénovation urbaine sur son  
territoire sans attendre l'accord  
de l'ANRU, l'agence de rénovation  
urbaine de l'État, dont les  
processus sont jugés trop longs et  
le nouveau programme décevant.



### 24 DOSSIER

**DÉSERTS MÉDICAUX : LES  
REMÈDES DU DÉPARTEMENT**  
Alors que le nombre de médecins  
généralistes a chuté de 21% entre  
2007 et 2016 dans les Yvelines,  
le Département met en place un  
dispositif pour créer des maisons  
médicales, faciliter l'installation  
des professionnels et attirer les  
internes.

YVELINES ■ 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT, 78000  
VERSAILLES - TÉL : 01 39 07 78 78 ■ COURRIEL : ACTU@  
YVELINES.FR ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
PIERRE BÉDIER ■ RÉDACTEUR EN CHEF : LUDOVIC  
VINCENT ■ RÉDACTION : SANDRINE GAYET  
■ PHOTOS : NICOLAS DUPREY (SAUF MENTION  
INDIQUÉE) ■ PHOTO DE COUVERTURE : O. RAVOIRE/  
CD92 ■ CONCEPTION GRAPHIQUE : E-MEDIA  
■ MISE EN PAGES : scoop communication  
■ IMPRESSION : WAUQUIER ■ ISSN : 2119-4467  
■ VOUS NE RECEVEZ PAS LE MAGAZINE ?  
ÉCRIVEZ-NOUS : DIFFUSION@YVELINES.FR

### 4 POINT DE VUE

### 8 L'ACTU DES CANTONS

### 15 COLLÈGES

- 150 M€ investis  
en faveur des collèges

### 16 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Le Très Haut Débit arrive  
dans les villages
- Tour d'horizon  
de l'aide aux communes

### 20 ÉCONOMIE-EMPLOI

- Agriculture : dans les sillons  
du futur
- Made in 78 :  
la boîte à champignons
- Un club pour l'économie sociale  
et solidaire
- APR2, le recyclage innovant  
des ordinateurs

### 32 ENVIRONNEMENT

- L'eau, sculptrice de nos paysages

### 35 JEUNESSE

- Coup de théâtre dans les collèges

### 36 RENCONTRE

- Elle rêve des Jeux Paralympiques

### 38 CULTURE

- Au chevet du patrimoine  
historique
- Combattre l'illettrisme  
numérique

### 41 SPORTS

- La course cycliste Paris-Nice  
à Chatou

### 42 HISTOIRE ET PATRIMOINE

- Jean Rochefort d'Auffargis
- Le Château de Groussay
- 1968 : Naissance des Yvelines

### 43 ILS FONT LES YVELINES

### 44 AGENDA

### 46 LES ÉLUS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL





## Les agents veillent sur les routes tout l'hiver

Jusqu'au 12 mars prochain, les 169 agents du service voirie de l'EPI 78-92 (créé l'an dernier dans le cadre du rapprochement des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine) sont mobilisables à chaque instant pour assurer leur mission de viabilité hivernale. Il s'agit de maintenir des conditions optimales de circulation sur les 1 560 km du réseau routier des deux départements, placé sous surveillance météorologique 24h/24. 4 000 tonnes de sel, 32 saleuses et 14 agriculteurs volontaires équipés de lames de déneigement sont prêts à intervenir dès qu'un flocon de neige se pose sur une route. L.V.









## La Maison des Yvelines primée à la COP23

Dans une plaine ocre mouchetée d'arbustes, la Maison des Yvelines se fond dans le paysage. Dédicée à la coopération, elle accueille les volontaires du syndicat mixte YCID. Sa silhouette promeut la Voûte Nubienne, une architecture traditionnelle que le Département encourage via l'Association Voûte Nubienne qui œuvre au développement local et à la transmission de cette technique. À la COP23 de Bonn, elle a reçu le Prix international Bâtiment Bas Carbone. Une belle distinction pour un pari sur l'avenir. S.G.





Yvelines  
Association  
MD Yvelines  
Maison des Yvelines  
**MAISON DES YVELINES**  
☎ +22133 966.18.72  
✉ maisondesyvelines@gmail.com  
Facebook Maison des Yvelines Sen





## CHESNAY



### LE CHESNAY. Parly 2 nouvelle ère

Avec le nouveau BHV/Parly 2, le centre commercial régional entre résolument dans une nouvelle ère du concept store. Plus grand, plus lumineux, plus design, Parly 2 veut séduire une clientèle jeune et internationale, notamment les visiteurs du château de Versailles. La modernité se traduit aussi par la connectivité avec la création de services « click'n'collect » pour y retirer les achats Internet.



## MANTES-LA-JOLIE



### MANTES-LA-JOLIE. Une résidence intergénérationnelle en 2019

Une résidence intergénérationnelle verra le jour en septembre 2019 dans le quartier des Bords de Seine, à l'angle des rues du Grenier à Sel et Serge Noyer. Financé à hauteur de 475 000€ par le Département, le projet est porté par le bailleur social Mantes-en-Yvelines-Habitat et les Maisons de Marianne. La résidence pour seniors et jeunes actifs offrira des logements avec services à la demande.



## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



### GUYANCOURT. Ryder Cup, le golf en clics

À huit mois de la Ryder Cup qui se déroulera fin septembre au Golf national de Guyancourt, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a créé un site dédié : [entronsdanslalegende.sqy.fr](http://entronsdanslalegende.sqy.fr). La Ryder Cup se déroule tous les deux ans et arrive en France pour la première fois. Cette compétition est suivie par 1,3 milliard de téléspectateurs dans plus de 180 pays.





## BONNIÈRES-SUR-SEINE



### ORGERUS. Le collège Georges-Pompidou est inauguré

12 M€ ont été investis dans les nouveaux locaux du collège Georges-Pompidou, à Orgerus, pour offrir aux 594 élèves un cadre moderne et spacieux : mises aux normes énergétiques et d'accès pour les personnes à mobilité réduite, installation de volets roulants, réfection des verrières, rénovation de la demi-pension et création d'un préau de 200 m<sup>2</sup>.



## VERSAILLES 1



### VERSAILLES. À bicyclettes sur les voies vertes

Plusieurs projets de pistes cyclables vont voir le jour avec le soutien du Conseil départemental. Parmi les nouveaux tracés celui le long de la RD 185 (avenue des États-Unis), permettant de relier les aménagements existants qui desservent les gares de Versailles Rive-Droite et Montreuil. Le collège de Clagny, l'université et le lycée Jacques Prévert seront également desservis.



## POISSY



### CARRIÈRES-SOUS-POISSY.

#### Une chaufferie biomasse pour Beauregard

Début décembre, l'Epamsa (Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval) a inauguré une chaufferie biomasse de 600 kW alimentée par des granulés. 625 tonnes de CO<sub>2</sub> seront ainsi évitées chaque année et les abonnés bénéficieront d'une TVA réduite de 5,5 %. L'éco-quartier Carrières Centralité a pour ambition énergétique la production de 60 % d'énergies renouvelables à l'échelle de la ZAC.



## MAUREPAS



### CHEVREUSE. Pour une caserne toute pimpante

Le Conseil départemental engage depuis novembre d'importants travaux de rénovation de la caserne de Chevreuse. Cette opération vise à agrandir et à moderniser le bâtiment qui date de 1974. Située rue Charles Michel, la caserne n'était plus adaptée pour accueillir les 13 hommes du feu professionnels et les 60 volontaires chevrotins.





## CHATOU



### MARLY-LE-ROI. Restauration de Saint-Vigor

Érigée en 1689 sur les plans de Jules Hardouin-Mansart (architecte de Louis XIV), l'église Saint-Vigor conserve un bâti et des vitraux remarquables qu'il fallait rénover. Avec l'aide départementale portée par le dispositif triennal « Restauration des Patrimoines historiques 2017-2019 », les travaux avancent.



## HOUILLES



### HOUILLES. Dernière étape du Tour de France !

Le 29 juillet 2018, les coureurs du Tour de France disputeront la dernière étape entre Houilles et les Champs-Élysées. Le Département soutiendra l'événement. Pour la ville de Houilles, qui avait déjà accueilli le prologue du Paris-Nice, les festivités se préparent et la petite reine a trouvé son royaume.



© L. Vincent / CD78



## PLAISIR



### THIVERVAL-GRIGNON. Projets en vue sur le site de Folleville

Avec une centaine de constructions de logements prévues sur le site de Folleville, l'augmentation de la population va nécessiter l'ouverture d'une classe supplémentaire et la réhabilitation de la salle des fêtes Jean-Claude Tirel. Y seront créés un restaurant scolaire et une salle polyvalente avec une subvention départementale de 110 000€.





## VERNEUIL-SUR-SEINE



### VERNEUIL-SUR-SEINE. L'EMMD en harmonie

Avec le soutien du Département, l'EMMD a fait peau neuve. Après plusieurs mois de travaux, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse située au Parc du Champclos a été inaugurée. Outre sa rénovation, l'école propose depuis la rentrée une nouvelle classe de chorale à destination des collégiens de 10-15 ans. Ils y travaillent le répertoire classique ainsi que des musiques de films version chorale.



## SAINT-CYR-L'ÉCOLE



### VILLEPREUX. Un groupe scolaire aux Hauts-du-Moulin

Le quartier des Hauts-du-Moulin (520 logements et plus de 400 à venir) sera doté en 2019 d'une école qui offrira 16 classes de maternelle et de primaire et un espace d'accueil de loisirs. Ce dernier est financé par le Département à hauteur de 600 000€. L'établissement sera également pourvu d'un potager, de 2 cours de récréation, d'une cantine pour les petits et d'un self pour les écoliers du primaire.



## SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



### LE PECQ. Le gymnase Marcel Villeneuve aura son dojo

La commune engage un chantier de rénovation du gymnase avec le soutien du Département à hauteur de 600 000€ sur un montant global d'environ 2,6 M€. Ces travaux portent sur la création d'une extension de 35 m² pour le hall d'entrée, d'un dojo et d'une salle sportive polyvalente, la rénovation de la toiture et la mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite.



## AUBERGENVILLE



### BAZEMONT. La fibre optique est arrivée !

Le 7 novembre, la première armoire de Montée en Débit a été inaugurée par le Conseil départemental (qui a investi 8 M€), le syndicat Yvelines Numériques, la communauté de communes de Gally-Mauldre et la municipalité de Bazemont. Cette technologie de transition est utilisée dans 45 communes de la zone moins dense pour permettre aux habitants d'accéder au Très Haut Débit. Lire p. 16





LIMAY



© istock

### EPÔNE. Création d'un groupe culturel et scolaire

Avec la construction de 500 logements, la commune souhaite anticiper l'arrivée de nouveaux résidents. Elle va donc construire au lieu-dit du Grand Jardin un nouvel équipement scolaire et culturel avec une subvention départementale de 600 000€. Le projet comprendra 8 salles de classes, des bureaux administratifs et une salle pour les enseignants, un restaurant scolaire, une médiathèque et des annexes.



RAMBOUILLET



© istock

### CERNAY-LA-VILLE. Projet de piste cyclable

Avec le schéma départemental des Véloroutes et Voies vertes, le Conseil départemental développe l'éco-mobilité, améliore le cadre de vie et favorise le respect de l'environnement. Parmi les nouveaux projets soutenus par le Département, celui de création de bandes et de pistes cyclables le long de la RD 24 à Cernay-la-Ville sur l'itinéraire de la Véloroute Paris-Le Mont Saint-Michel.



SARTROUVILLE



© istock

### SARTROUVILLE. Défis scolaires pour le cours Charles Péguy

Fin novembre a été inauguré le cours Charles Péguy, une école du réseau Espérances banlieues en présence d'élus. Située entre deux quartiers de la politique de la ville, cette école propose une solution originale aux défis scolaires, éducatifs et culturels. Le cours Charles Péguy a ouvert à la rentrée 2016 avec 6 élèves. Un an après, ils sont 38 répartis en 4 classes du CP à la 6<sup>e</sup>.



CONFLANS-SAINT-HONORINE



© L.Vincent/CD78

### MAURECOURT. On se presse sur la Placette du Pressoir

La rénovation de la Placette du Pressoir a tenu compte des propositions des Maurecourtois : pouvoir circuler avec une poussette sur les trottoirs, créer un espace de convivialité ainsi que des aires de stationnement, tenir compte du réchauffement climatique... Le site a été inauguré en septembre 2017 à la grande satisfaction des habitants.





## VERSAILLES 2



### BUC. Le Square des Aviateurs décolle

La commune a inauguré ce square dédié aux as français de l'aviation. Grâce aux travaux réalisés avec l'aide notamment du Département, le site a belle allure et attire les passionnés. S'y trouvent la fameuse porte monumentale de l'Aéroparc de Buc et la statue de Jean de Casale rénovée. Depuis Louis Blériot, Buc a une belle tradition aéronautique qu'elle entend préserver et transmettre.



## LES MUREAUX



### LES MUREAUX. Le Parc Molière labellisé HQE, une 1<sup>re</sup> en France !

Le Parc Molière est le premier en France à obtenir le Label HQE Aménagement qui récompense les réalisations durables et respectueuses de l'environnement. Les Yvelinois en découvrent ses 7,5 ha au cœur de l'Éco-quartier Molière. Un programme paysager ambitieux qui, entre autres aménagements, a mis au jour un tronçon de 500 m du ru d'Orgeval qui était enfoui depuis les années 1960.

©Nicolas Gallon



## TRAPPES



### TRAPPES. La N10 sera couverte

Après plusieurs mois de concertation autour de la requalification de la Nationale 10 à Trappes-en-Yvelines, la couverture de la N10 a été votée. Le projet, estimé à 95 M€, sera subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 10 M€. Les travaux débiteront en 2018 pour réaménager la RN10 entre Trappes et la Verrière. Ce grand chantier devrait voir le jour en 2021.



# Restauration scolaire : une réforme pour plus d'équité

**Le Département veut mettre un terme à la diversité des modes de gestion des cantines des collèges. Début 2019, la restauration scolaire sera prise en charge par une Société d'Économie Mixte dans tous les établissements yvelinois.**



Environ 49 000 demi-pensionnaires (sur 65 000 collégiens) mangent à la cantine.

Avec plus de 70 tarifs différents et des modes de gestion variant du « tout public » au « tout privé », le système de la restauration scolaire des 116 collèges publics yvelinois présente une complexité héritée d'une époque où chaque conseil d'administration d'établissement fixait ses tarifs. L'indexation pratiquée depuis 2005 par le Département, devenu responsable de la restauration et de la tarification, « ne suffit plus à atténuer l'iniqui-

té constatée entre les familles », explique Cécile Dumoulin, Vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux collèges, qui mène la concertation sur la réforme engagée depuis plusieurs mois.

« Nous agissons pour mettre en place un système qui garantisse plus d'équité entre les familles, mais aussi plus de qualité et de simplicité », poursuit l'élue. Si la réforme n'entrera en vigueur qu'à partir

du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les prochains mois seront tout de même cruciaux pour sélectionner – via un appel d'offres sur la base d'un cahier des charges – l'opérateur privé qui sera en charge de la SEMOP, une société d'économie mixte placée sous le contrôle du Département.

## Plus de qualité dans l'assiette

« Cette structure va nous permettre de veiller à la prise en compte effective de nos objectifs, en particulier le recours à la production locale et à l'emploi d'insertion. En échappant à la lourdeur de la commande publique, nous pouvons d'ailleurs privilégier l'achat local plus facilement. »

C'est l'un des objectifs de la collectivité qui sert chaque année plus de 7 millions de repas

à environ 49 000 demi-pensionnaires (sur 65 000 collégiens). On retrouve aussi dans le cahier des charges : une tarification basée sur les quotients familiaux et des outils numériques d'inscription et de paiement en ligne, et une qualité garantie par des produits bio et/ou issus des circuits courts et cuisinés sur place.

« Les économies générées par la massification des achats seront réinjectées dans la qualité des produits et dans l'éducation », ajoute Cécile Dumoulin. La SEMOP devra enfin lutter contre le gaspillage alimentaire et devenir un outil au service de l'insertion professionnelle, une autre compétence du Département. Le choix de l'opérateur privé, chargé d'atteindre l'ensemble de ces objectifs, sera révélé à la rentrée scolaire prochaine. **L.V.**



Cécile Dumoulin, au collège de Triel-sur-Seine lors de la Semaine du Goût, mène la réforme « dans l'intérêt des familles yvelinoises. »



# 150 M€ à investir dans les collèges

D'ici à 2022, le Département va investir 150 M€ dans la rénovation, ou la reconstruction, de dix établissements pour offrir aux collégiens les meilleures conditions d'apprentissage.



Depuis 1985, le Département a construit ou reconstruit 42 collèges sur les 116 des Yvelines dont il a la charge. L'été dernier, c'est le collège Les Nénuphars de Bréval (photo) qui a été réhabilité.

Ce nouveau programme pluriannuel d'investissement concerne dix collèges yvelinois. Il marque la volonté du Département des Yvelines de maintenir un haut niveau d'investissement en faveur des établissements scolaires placés sous sa responsabilité, tout en tenant compte de la diversité des territoires : rural, urbain, périurbain. Il s'inscrit dans un plan de rénovation plus vaste : il sera suivi d'autres phases d'investissement, afin d'offrir aux élèves comme aux enseignants un cadre de vie scolaire agréable, répondant aux exigences de la pédagogie. Pour le réaliser, le Département a fait le choix de recourir à une maî-

trise d'ouvrage déléguée – agissant au nom et pour le compte du Département – permettant de mener simultanément l'ensemble de ces opérations, via des marchés innovants globaux de performance, et ainsi de réduire les délais de travaux. Ce montage devrait permettre de commencer l'ensemble des travaux à horizon 2019/2020 et de les terminer à horizon 2021/2022, représentant un volume d'investissement prévisionnel de l'ordre de 150 M€. À la rentrée 2017, ce sont 65 500 élèves dans les établissements publics (avec les élèves de maternelle et primaire des 2 lycées internationaux de Buc et Saint-Germain-en-Laye)

et 14 700 élèves dans les établissements privés qui ont effectué leur rentrée.

## 100 M€ seront investis dans la reconstruction de 4 établissements :

- Le collège François-Mauriac à Houdan
- Le collège Maryse-Bastie à Vélizy-Villacoublay
- Le collège Jean-Zay à Verneuil-sur-Seine
- Le collège Paul-Eluard à Guyancourt.

## LA VIDÉO-PROTECTION ENTRE EN PHASE PILOTE

Six collèges, mais aussi deux casernes de pompiers et un village de 6 000 habitants, vont bientôt bénéficier d'un système innovant de vidéo-protection. Le Département investit 15 M€ dans ce système programmé pour détecter les anomalies et les incidents, qui pourrait être généralisé sur 200 sites yvelinois d'ici fin 2019.

## 50 M€ seront consacrés à la restructuration et la rénovation de 6 autres collèges :

- Le collège Arthur-Rimbaud à Aubergenville
- Le collège Albert-Einstein à Magny-les-Hameaux
- Le collège La Mare aux Saules à Coignières
- Le collège Le Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine
- Le collège Louis-Pasteur à la Celle Saint Cloud
- Le collège La Mauldre à Maule.

## DES INVESTISSEMENTS PORTEURS D'AVENIR

Pour la période 2017–2020, pas moins de 7 grosses opérations viennent de s'achever ou sont en cours de réalisation, pour un montant de 175,5 M€. Parmi elles, les restructurations – extensions du Lycée franco-allemand de Buc (livraison en 2019) et du Lycée international de Saint-Germain-en-Laye (livraison en 2020) dont la 1<sup>re</sup> pierre sera posée le 17 janvier 2018. À ceci s'ajoute la construction d'un nouveau collège à Mantes-la-Jolie (24 M€), dont l'ouverture est prévue en septembre 2019.



# Le Très Haut Débit arrive dans les villages

**La première armoire de Montée en Débit a été inaugurée à Bazemont en novembre. Cette technologie de transition est utilisée dans 45 communes de la zone moins dense pour permettre aux habitants d'accéder au Très Haut Débit avant l'arrivée de la fibre optique.**

La fibre optique est arrivée à Bazemont ! Ce petit tuyau qui permet de transformer l'équivalent d'un chemin communal en autoroute à quatre voies est connecté à la première armoire de Montée en Débit (MED) inaugurée mardi 7 novembre 2017 par le Conseil départemental, le syndicat Yvelines Numériques, la communauté de communes de Gally-Mauldre et la municipalité de Bazemont.

En février prochain, au moment de l'activation du réseau, les habitants de Bazemont vont passer d'un débit de moins d'un Mbps à une performance 10 à 50 fois supérieure selon l'état du réseau cuivre téléphonique traditionnel et la distance qui les sépare de la fameuse armoire.

Sans effectuer la moindre démarche, ni changement de tarif, et quel que soit l'opérateur.

## Un investissement de 8 M€

La MED consiste en effet à apporter la fibre jusqu'à la commune et à utiliser le réseau cuivre existant sur les derniers mètres, jusqu'à l'abonné, les plus coûteux à réaliser. Financé à 100 % par le Département, ce réseau de MED sera complété fin 2020 par TDF, un opérateur choisi en juin 2017 pour déployer la fibre optique sur la zone d'initiative publique des Yvelines, sans recours au financement public. Les usagers et les professionnels de Bazemont, et des 44 autres communes (15 000 foyers) où cette

technologie de transition est utilisée, vont pouvoir accéder aux offres « triple play » (appels illimités + TV HD + Internet), au travail à distance et au téléchargement de fichiers lourds.

En coupant le ruban de cette première armoire, Karl Olive, le Vice-Président du Conseil départemental délégué au numérique, Laurent Richard, le Président de Gally-Mauldre (et conseiller départemental) et Jean-Bernard Hetzel, le maire, ont symboliquement franchi une étape majeure sur la route, parfois sinueuse, du Très Haut Débit pour tous dans les Yvelines. Karl Olive a souligné « la démarche volontariste du Département qui investit 8 M€ pour la MED

et entend ainsi maintenir l'équité entre toutes les communes des Yvelines. »

## Vecteur de développement

Laurent Richard déplore des relations compliquées avec les opérateurs privés, tout en louant « le travail remarquable mené par Yvelines Numériques depuis trois ans, et depuis le mois de juin avec TDF ». Le maire de Bazemont, Jean-Bernard Hetzel, a conclu en rappelant « l'impatience des habitants de Bazemont de pouvoir disposer d'un débit digne de ce nom, et de la commune qui veut encourager le télétravail. C'est un vecteur de développement essentiel pour une commune rurale. »

**L.V.**



De gauche à droite : Laurent Richard, Hélène Brioux-Feuchet, Karl Olive et Jean-Bernard Hetzel.



# Le plan du Département pour accélérer la rénovation urbaine

**Le Conseil départemental a dégagé une enveloppe de 30 M€ pour enclencher les grandes opérations de rénovation urbaine sur son territoire sans attendre l'accord de l'ANRU, l'agence de rénovation urbaine de l'État, dont les processus sont jugés trop longs et le nouveau programme décevant.**

Après avoir consacré 86 M€ à la rénovation urbaine entre 2001 et 2014, le Conseil départemental a voté en décembre dernier un « *plan d'amorce* » doté d'une autorisation de programme de 30 M€. Il vise à lancer dès aujourd'hui les projets qui sont prêts à entrer en phase opérationnelle mais qui attendent encore l'accord de l'ANRU, l'agence de rénovation urbaine de l'État.

## L'ANRU désespère les communes

Cette dernière est la cible des élus départementaux qui regrettent que « *la géographie d'intervention et les moyens* » du programme de renouvellement urbain lancé en 2014 soient « *bien plus modestes* » que le précédent. Ils fustigent aussi « *la distension des calendriers* » et « *les processus imposés par l'ANRU* » qui « *désespèrent* » les communes concernées par le programme, prêtes à s'engager dans des projets conséquents, de signer des conventions opérationnelles « *envisagées au mieux pour fin 2018* ». Le « *plan d'amorce* » des Yvelines doit permettre de passer de la phase projets à la phase travaux immédiatement.

Cette « *intervention urgente, massive, globale et cohérente à l'échelle d'un territoire* » doit faire levier pour produire rapidement des résultats tangibles dans tous les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Le plan s'appuie aussi sur des outils comme l'appel à projet Prior'Yvelines (lancé en 2015 et doté de 100 M€) et son volet « *rénovation urbaine* » qui accompagne déjà les opérations de désenclavement et de restructuration du parc social et des équipements publics. Mais il vise aussi des opérations non éligibles au programme de l'ANRU, et va même au-delà du simple objectif de res-

## LE BAILLEUR SOCIAL S'INQUIÈTE DE LA BAISSE DES APL

Le principal bailleur social du territoire, Les Résidences Yvelines Essonne, redoute « *les conséquences de l'annonce du Gouvernement de réduire fortement l'APL (Aide Personnalisée au Logement) et d'en faire supporter le coût aux bailleurs sociaux.* »

Dans un courrier adressé au Président du Conseil départemental, Pierre Bédier, celui des Résidences Yvelines Essonne, Raphaël Cognet, estime que cette décision risque de « *contraindre, voire d'annihiler, les investissements* » du bailleur, et de « *se répercuter sur les locataires, et notamment les plus démunis* ». Une baisse de 5€ par mois et par loyer de l'APL équivaut, pour le bailleur Les Résidences (28 000 locataires dont 12 000 bénéficiaires de l'APL), à l'équivalent de 200 logements non rénovés par an.

tauration de l'attractivité des territoires concernés. Le Département va faire converger ses actions d'insertion, d'action sociale, de prévention et d'éducation – et notamment dans les

collèges – avec le « *plan d'amorce* ». Il entend enfin peser sur les choix stratégiques des principaux bailleurs sociaux, à commencer par le principal : Les Résidences Yvelines Essonne. **L.V.**



Le Département veut accélérer le processus de rénovation urbaine en le faisant converger avec l'insertion professionnelle et la réussite éducative.





Les assistants familiaux  
permettent d'aider un enfant  
en difficulté.

Le conseil départemental  
des Yvelines recrute.

Web. [yvelines.fr/recrutement/](http://yvelines.fr/recrutement/)  
Mail. [agrementassfam@yvelines.fr](mailto:agrementassfam@yvelines.fr)  
Tél. 01 39 07 74 61



**Yvelines**  
Le Département

[yvelines.fr](http://yvelines.fr)





# Tour d'horizon de l'aide aux communes

**Le Conseil départemental vient d'adopter un nouveau dispositif de soutien aux projets des communes de plus de 25 000 habitants. Ce plan de relance de l'investissement du bloc communal complète un système qui constitue le socle des politiques départementales et représente un tiers de son budget investissement.**

Du soutien à l'effort de construction de logements à la subvention pour la réfection des routes communales, en passant par le financement de la construction d'équipements publics (salle des fêtes, médiathèques, gymnases, etc), le Département est un partenaire historique des communes.

Ce soutien à l'investissement public des collectivités locales constitue un socle des politiques du Département, qui y consacre près d'un tiers de son budget d'investissement chaque année.

En décembre dernier, l'assemblée départementale a adopté un « *plan d'aide exceptionnelle aux communes de plus de 25 000 habitants* » pour financer les « *équipements publics et aménagements d'espaces publics de proximité de ces grandes communes qui représentent 42 % de la population yvelinoise.* »

## Plan de relance à l'investissement

Sur les deux ans à venir, une enveloppe de 40 M€ pourra lui être consacrée. Cette nouvelle action en faveur du bloc communal vient compléter la politique d'accompagnement que le Département a modifiés depuis un peu plus d'un an dans le cadre d'un « *plan de relance à l'investissement des*



La réfection du gymnase Marcel-Villeneuve, au Pecq, estimée à 2,6 M€, est soutenue par le Département à hauteur de 600 000€.

*collectivités locales* ». Dans un contexte économique difficile, contraint un peu plus par la baisse des dotations de l'État, il révèle l'importance stratégique du soutien aux communes, une priorité du Président du Conseil départemental, Pierre Bédier. « *Nous avons demandé un effort fiscal aux Yvelinois il y a deux ans. Nous leur rendons aujourd'hui par cette politique ambitieuse qui défend l'attractivité de notre territoire.* »

Depuis un an, le « *Département Équipement* » est venu remplacer le contrat départemental en faveur des communes de 2 000 à 25 000 habitants. Plus simple et plus puissant (+40 % de

subvention), il représente un engagement de 6,7 M€ pour 12 dossiers en 2017, soit 1,8 M€ de plus par rapport à l'ancienne version. Entre 2010 et 2016, 128 contrats départementaux ont été adoptés, pour un engagement de 58,1 M€.

## Un contrat rural étendu

Dans le même temps, le contrat rural, mené en partenariat avec la Région pour les communes de moins de 2 000 habitants, a été doté d'une « *extension* » car sa nouvelle version pénalisait les communes de 1 000 à 2 000 habitants. En 2017, 19 contrats ruraux ont été adoptés

(pour un engagement de 2,4 M€) dont 6 ont bénéficié de l'extension (soit 240 000€). Entre 2010 et 2016, 72 contrats ruraux ont été adoptés (pour un engagement de 8 M€).

Au-delà de ces dispositifs, le Département a engagé, depuis 2016, de nouvelles politiques avec l'appel à projets PRIOR (100 M€ pour le logement), le plan d'amorce à la rénovation urbaine (*lire p. 15*), le dispositif Yvelines Résidences (20 M€ pour construire des logements pour jeunes actifs, étudiants, etc) et les contrats Yvelines Territoire (150 M€ pour les projets avec les grandes communautés urbaines et d'agglomération). **L.V.**

# Agriculture : dans les sillons du futur



**Les agriculteurs retroussent leurs manches pour préserver leurs terres et la Terre. Leurs engagements sont à la pointe de l'innovation. 2017 en a vu pousser dans notre territoire. Les Yvelines s'exposeront au Salon de l'Agriculture du 24 février au 4 mars, Porte de Versailles Hall 3, à Paris, sur le stand Ouest Francilien.**

On mange quoi demain ? Pour le savoir, sillonnez les Yvelines. Outre une belle escapade dans un territoire riche et varié, vous découvrirez, ici et là, des fermes et des terres agricoles dynamiques, engagées dans des démarches innovantes, à l'instar de la Boîte à Champignons. Cela donne des produits de grande qualité, des cultures raisonnées, pleines de promesses : fromages, pains bio, fruits et légumes, miels, confitures... Le panier garni « Made in Yvelines » déborde de saveurs.

## Une houblonnière de « Houf »

Connaissez-vous la ferme des Clos à Bonnelles, au cœur du splendide Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse ? C'est une pépité

d'inventivité. Un projet collectif qui réunit des agro-responsables. Ici s'épanouit le meilleur miel d'Île-de-France, au bas mot. Et bientôt, grâce à « Jo » alias Johann Laskowski, il en sortira de quoi brasser les meilleures bières au nord de la Loire, au moins. Il a pour cela, planté une houblonnière bio, La Houf dont les fleurs séchées seront fournies aux nombreux brasseurs artisanaux yvelinois et franciliens.

## Du vin de la plaine de Versailles

2017 a également vu l'implantation, à Davron, du premier vignoble francilien, une opération rendue possible grâce au Département, à la Chambre d'agriculture et à la Safer pour la rétrocession des terres. Ce projet



innovant est mené par le chai urbain Winerie Parisienne. Leur choix d'implanter 16 000 pieds à 25 km de Paris est audacieux : « Nous faisons le pari du Nord pour créer un style de vin nouveau » explique Julien Brustis, œnologue de la Winerie qui table sur une production de 7 000 bouteilles à l'hectare ! **S.G.**

## TERRE DES YVELINES OBTIENT UN SUPER LABEL ÉCO

Des agriculteurs écoresponsables de la plaine de Versailles ont créé l'association Terre des Yvelines présidée par Dominique Tristant, pour engager une démarche collective en faveur de l'environnement, labellisée par la norme ISO 14001. Les adhérents veulent réduire leur empreinte carbone, améliorer leur production tout en réduisant la facture d'énergie. Cela passe par la mise en place de méthaniseurs (à la ferme expérimentale de Grignon et au zoo de Thoiry) ou de production in situ d'électricité (à la ferme de la Tremblaye). À retrouver sur [www.terr-avenir.com](http://www.terr-avenir.com)





# Made in 78 : La Boîte à champignons, championne de « spore éco »

**Saint-Nom-la-Bretèche devient-elle la capitale du pleurote Monte-Cristo ? Possible, grâce à la Boîte à champignons qui y développe leur culture sur du marc de café.**

Grégoire Bleu peut lire son avenir en rose dans le marc de café. Le co-fondateur de la Boîte à champignons a de quoi être fier, son entreprise est reconnue jusque dans les ministères. En novembre dernier, les ministres de la Santé et de l'Agriculture lui ont rendu visite à Saint-Nom pour découvrir ce concept original : la culture des champignons sur du marc de café recyclé. Les pleurotes Monte-Cristo aujourd'hui, les morilles demain. Cette forme d'agro-urbanisme est prometteuse. Plus besoin d'attendre l'automne pour la cueillette. À Saint-Nom, la récolte a lieu tous les jours aux quatre saisons : « Nous produisons 250 kg par semaine mais tablons sur 1 tonne très rapidement », sourit Grégoire.

## Les sous-bois emballés

Le procédé est révolutionnaire. La start-up collecte des résidus urbains pour les transformer en pleurotes comestibles aux spores éclatantes. Rien ne se perd, tout se transforme, c'est leur crédo :



carton, copeaux de bois, paille, drêche de bière et surtout, marc de café, tout cela est amalgamé pour devenir un terreau exceptionnel. Dans les chambres de fructification, les pleurotes croissent en deux semaines dans des sacs : « Nous y recréons le sous-bois d'automne avec beaucoup de CO<sub>2</sub>, peu de lumière et une atmosphère douce », explique Grégoire Bleu, sans trop dévoiler les secrets de cette alchimie qui a nécessité trois ans de recherche. Son associé, Cédric Péchard a impulsé l'idée de cette économie circulaire qui fait travailler des personnes en insertion, autre dimension phare de la PME : « On récupère auprès des collectivités et entreprises les cartons et le marc de café des machines. Ils contiennent de la cellulose, élément clé pour cultiver les champignons

qui s'en nourrissent. On incorpore le mycélium et le tout forge un sous-bois fertile ». Le résultat donne

des champignons goûteux que les chefs étoilés parisiens s'arrachent au marché de Rungis. **S.G.**

## DES KITS POUR LES PARTICULIERS

Les kits de champignons à faire pousser chez soi sont partis comme des petits pains aux fêtes de fin d'année. Une idée simple et efficace. Chacun peut faire sa culture de pleurotes, les enfants adorent. Du reste, le site de l'entreprise propose des tutos mais aussi des recettes de cuisine concoctées par les grands chefs. Le « Do it yourself » made in 78... [www.laboiteachampignons.com](http://www.laboiteachampignons.com)



# Un club pour l'économie sociale et solidaire

Créé depuis quelques semaines, Busin'ESS est le club des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les Yvelines. Il rassemble les structures d'un secteur où l'emploi progresse pour permettre aux entreprises classiques de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale.



Dans les Yvelines, 3 000 structures œuvrent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Ces associations, entreprises d'insertion, SCOP, ESAT ou entreprises adaptées représentent un secteur où l'emploi a progressé de 24 % en quelques années. L'économie de partage, l'économie circulaire ou encore l'économie du dernier kilomètre ne sont pas seulement des termes à la mode, ce sont des opportunités d'emploi qui intéressent beaucoup le Département et son agence d'insertion Activity'.

## Un réseau et des services

Après avoir permis à plus de 2 000 bénéficiaires du RSA de reprendre une activité professionnelle en 2016, Activity' vise un objectif de 5 000 emplois ou formations qualifiantes d'ici fin 2018. La création de Busin'ESS va dans le sens de cette politique de lutte contre l'exclusion professionnelle. Il s'agit de mettre en relation les structures de l'économie sociale et solidaire, pour-

voyeuses d'emplois non délocalisables et à forte valeur ajoutée territoriale, avec les entreprises de l'économie classique.

Busin'ESS est là pour aider ces dernières à trouver le partenaire idoine, capable de fournir des services ou des prestations dans des domaines comme la restauration, la blanchisserie, les espaces verts, l'imprimerie ou le recyclage des déchets. Outre la mise en relation à travers une série d'événements de type « speed-meeting », le club propose aussi une aide technique à la réalisation de clauses sociales.

Pour les entreprises de l'économie classique, les avantages sont

Le club Busin'ESS a lancé ses travaux fin novembre au Campus des Mureaux.

nombreux : accès au réseau de Busin'ESS, mise en place d'une politique d'achats responsables, ancrage territorial, une image renforcée... Selon une étude du MEDEF publiée en 2016, 61 % des entreprises françaises souhaitent développer leur lien avec le territoire et leur performance sociale via une démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises) dans les achats, les recrutements ou les partenariats. La RSE, c'est bon pour le business ! **L.V.**

**Contact : vleccia@yvelines.fr**

## LES PARTENAIRES DE BUSIN'ESS

Créé par le Département via Activity', son agence d'insertion, et la Préfecture, Busin'ESS rassemble la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Yvelines, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France et les acteurs de l'insertion par l'activité économique et du handicap yvelinois.

Parmi les premiers signataires : Reprotechnique, La Forge, Bativie, Profession sport 78, INVIE78, Vivre les Mureaux, Inserpro, APTIMA, ESAT Handival de Seine, ESAT COTRA, Bio Yvelines Services, le Théâtre du Mantois, le Quai des possibles, Mode d'emploi, Réciprocité, Inserpro, Chantiers Yvelines, les Passagers de l'Astroport, Eurydice,...



# APR2 veut recycler le plastique à l'infini

Donner une seconde vie aux matériels informatiques c'est le cœur de métier d'APR2. En plus d'œuvrer pour le recyclage, l'entreprise membre du Busin'ESS club des Yvelines joue un rôle clé dans l'insertion locale. Double coup de chapeau.

Aujourd'hui, APR2 installée au Village d'Entreprise de Bonnières-sur-Seine, ne se contente plus de collecter auprès des entreprises, des collèges et des collectivités - dont le Département - leurs équipements obsolètes. Elle innove en transformant les pièces plastiques de ces appareils en granulés recyclés premium.

APR2 est une des deux lauréates françaises du programme européen « Horizon 2020 » dédié aux PME européennes innovantes. Elle a été sélectionnée parmi plus de 2 200 autres entreprises. Son ambitieux projet de faire du plastique usagé une nouvelle matière a également retenu l'attention de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

## Économie circulaire et sociale

Pour son implication écoresponsable et innovante, pour le développement de l'économie locale, la société a été plusieurs fois primée. En plus de son rôle environnemental, APR2 a ajouté une dimension d'insertion sociale. En effet, 80 % du personnel de production est dédié aux personnels en situation de Handicap.



Autre fierté pour son président et cofondateur, Daniel Ouaknine, celle de contribuer à la création d'emplois de proximité. Et ce n'est pas fini. Car selon lui, le recyclage du

plastique en France atteint à peine les 200 000 tonnes pour un gisement estimé à plus de deux millions de tonnes ! APR2 traite quelque 5 000 tonnes de matériel/an. **S.G.**



## APR2 PARTICIPE À LA LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME

Au-delà de son activité de démantèlement, l'entreprise de Bonnières-sur-Seine APR2 gère également une activité de réemploi des ordinateurs. De grandes entreprises yvelinoises vendent à APR2 une partie de leur parc informatique encore utilisable pour une seconde vie comme l'explique Daniel Ouaknine : « Dans nos ateliers, nous formatons les disques durs et remettons en état les équipements ». Et ces ordinateurs retrouvent une activité : ils sont mis à la disposition des ateliers numériques, créés par le Département, pour lutter contre l'illectronisme (voir article page 39).

A photograph of a person from the back, wearing a white lab coat with a blue collar, looking down a long, straight, paved road that stretches into the distance. The road is flanked by green fields under a soft, hazy sky. The person's dark hair and a gold hoop earring are visible on the right side of the frame.

# UNE MÉDECINE DE PROXIMITÉ À RÉINVENTER





**Alors que le nombre de médecins généralistes a chuté de 21 % entre 2007 et 2016 dans les Yvelines, le Département met en place un dispositif pour créer des maisons médicales, faciliter l'installation des professionnels et attirer les internes. La mutation de la médecine de proximité ne fait que commencer.**

Dossier : Sandrine Gayet

- **Le Département va investir 18 M€, sur 6 ans, dans les maisons médicales**
- **Déserts médicaux : les mairies s'organisent**
- **Le rapport explosif de la Cour des Comptes**
- **Les futurs médecins veulent exercer en groupe**
- **Télémédecine, l'avenir ?**

# Le Département va investir 18 M€ dans les

**Une politique innovante est mise en place dans les Yvelines pour accompagner l'installation des médecins. Une action d'ampleur qui va insuffler une dynamique sur notre territoire frappé lui aussi par la désertification médicale. Un appel à projets est lancé.**

Les Assises de la ruralité ont mis en avant un enjeu crucial d'accès aux soins de premier recours sur certains territoires. Constatant des inégalités croissantes dans l'accès aux soins des Yvelinois, le Département a voté fin juin 2017 la mise en œuvre d'une politique innovante de soutien à l'installation de nouveaux médecins. Cette action vise à enrayer la désertification médicale. Elle doit permettre dans les trois prochaines années

de créer une dizaine de maisons de santé avec un financement global à hauteur de 18 M€.

## **Moins de médecins, plus d'habitants, le casse-tête**

Entre 2007 et 2016, les Yvelines ont connu une baisse de 21 % du nombre de médecins généralistes en activité régulière (-18,7 % en Île-de-France et -8,4 % pour toute la France).

Sur la période 2015-2020,

le département des Yvelines a la plus forte diminution prévisionnelle de médecins (-6,1 %) alors même que la population yvelinoise devrait augmenter de 3,9 % sur cette période. En effet, actuellement, 58 % des médecins généralistes ont plus de 55 ans. Par ailleurs, le vieillissement de la population yvelinoise renforce la nécessité de maintenir l'offre de santé pour accompagner cette mutation démographique.

## **Les remèdes du Département contre les déserts médicaux**

La politique de soutien à l'offre de santé dans les Yvelines repose sur trois axes :

- Favoriser la création de maisons médicales
- Soulager les professionnels de santé de la gestion administrative des maisons médicales financées par le Département
- Améliorer l'attractivité de notre département pour les futurs médecins.

## **Favoriser la création de maisons médicales**

Le Conseil départemental a lancé un appel à projets permettant aux communes et EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) de présenter leur projet de création d'une maison médicale. Dans un premier temps, cet appel à projets cible – en se calquant sur la géographie prioritaire définie par l'Agence Régionale de Santé – le secteur rural et les communes ayant au moins un quartier reconnu « politique de la ville » (31 bassins sont prioritaires soit 129 communes éligibles). À partir de





# maisons médicales



2020, l'appel à projets sera élargi à l'ensemble du territoire rural.

Pour être éligibles, les projets doivent être portés par au moins deux professionnels de santé dont un médecin généraliste et accueillir, à l'ouverture au moins quatre professionnels de santé (médical et paramédical).

## Faciliter l'installation des professionnels de santé dans une maison médicale par une aide au secrétariat

Pour permettre aux professionnels de santé de se concentrer sur leur cœur de métier, le Département financera le salaire brut dégressif d'un poste de secrétariat médical pour une durée de 3 ans : 100 % la première année, 70 % la deuxième, 40 % la troisième année.

Le plafond des dépenses subventionnables est fixé à 30 000€/an. Le bénéficiaire de cette aide ne peut la percevoir qu'une seule fois.

## Attirer les internes dans les Yvelines

Le Département financera la formation de 100 maîtres de stage universitaires dans les Yvelines sur une durée de 3 ans.

Si le lieu de stage des internes se situe en secteur rural ou en zone peu desservie par les transports en commun, ils recevront une indemnité de déplacement.

Une allocation mensuelle complémentaire d'études de 1 200€ sera également proposée aux internes en médecine sous la condition d'une installation en libéral dans les Yvelines pour une durée identique à celle de perception de leur allocation.

## « FAVORISER L'IMPLANTATION DURABLE DES MEDECINS »

Déléguée aux ruralités, Pauline Winocour-Lefevre a lancé l'appel à projets des maisons médicales du Département dont les premiers résultats sont attendus au printemps. Un sujet suivi attentivement par Catherine Arenou, déléguée à l'insertion et à la politique de la ville, et ancien médecin généraliste. Les deux Vice-présidentes du Conseil départemental expliquent.

**Pauline Winocour-Lefevre :** « On a lancé l'idée de ce dispositif au moment des Assises de la ruralité, mais ce n'est évidemment pas qu'un problème rural, même s'il semble pour le moment plus dilué en zone urbaine. On souhaitait un dispositif souple pour favoriser l'implantation de médecins dans le département. Les projets de maison médicale devront comporter au moins deux généralistes, et soit le Département achètera les locaux, soit il avancera l'investissement. Et comme ça ne suffit pas de construire des maisons médicales, on propose également une aide administrative pour le secrétariat de ces structures et on incite les médecins à accueillir des stagiaires. La force de notre appel à projets, ce sont les trois volets qu'il comporte, et pas seulement un volet foncier. »

**Catherine Arenou :** « Le Département donne un sacré coup de fouet, et investit sur l'avenir. Il faut maintenant que les communes arrivent à travailler ensemble, par bassin de vie. Il faut favoriser l'implantation durable des médecins. Car ils se savent convoités et ont des exigences de plus en plus fortes. Ils ne veulent plus monter une entreprise avec tous les inconvénients qui vont avec. Car ils n'auront vraisemblablement pas, comme leurs aînés, 35 ans de carrière libérale dans le même cabinet. »



Pour de plus amples informations :  
[developpement@yvelines.fr](mailto:developpement@yvelines.fr)  
[www.yvelines.fr/aides/](http://www.yvelines.fr/aides/)

# Déserts médicaux, les mairies s'organisent

**Mise à disposition de logements, financements de maisons de santé, aides de gardes d'enfants... les mairies yvelinoises se mettent en quatre pour chouchouter les professionnels de santé.**

Tous les maires dans les Yvelines observent avec inquiétude une baisse de l'offre de soins de premier recours. Pour lutter contre cette raréfaction médicale, les élus ont pour priorité de mettre à disposition des locaux. Or si l'agence régionale de santé des Yvelines entend aider nos communes, elle insiste bien sur un point : « *Il n'y aura pas de maison de santé au pied de chaque clocher* ». La cartographie des implantations doit tenir compte des réseaux de mobilité, des distances avec les hôpitaux... La priorité doit aussi être donnée aux bassins déficitaires.

Les maires yvelinois ont bien conscience de tout cela, mais ne peuvent se résoudre à voir leurs médecins partir. Question : que peuvent-ils faire ?

## Créer du relationnel

Le coup de silex doit être donné par les élus pour attirer les professionnels de santé. « *Ils sont les mieux placés pour créer le relationnel, créer un réseau de confiance avec les professionnels de santé* », estime Catherine Arenou, médecin et conseiller départemental.

À Conflans-Sainte-Honorine une association

de médecins se crée réunissant les professionnels de santé de Maurecourt et d'Andrésey. Son but ? « *Rompre avec l'isolement du médecin et favoriser l'installation de nouveaux docteurs* ». Pharmaciens et divers professionnels du domaine médical sont invités à rejoindre cette amicale. « *Nous devons penser la santé entre nous, entre communes* », explique un élu. Mais parfois, le relationnel enclenche un effet contraire. « *À trop vouloir attirer les jeunes médecins, ils font monter les enchères. Il faut accepter, même si on le regrette, qu'ils vont au plus offrant* », explique le maire d'un village de la plaine de Versailles.

## Aménager des cabinets médicaux

À Orgerus, décision fut prise par les élus de transformer d'anciens logements de fonction réservés aux enseignants, en cabinet médical. Aujourd'hui, deux professionnels y exercent, un soulagement pour cette commune de 2 400 habitants. Après le départ de ses généralistes, le désert médical menaçait. Une autre commune yvelinoise expérimente



## CONDÉ-SUR-VESGRE CHERCHE MÉDECIN

Josette Jean, Maire de Condé-sur-Vesgre, est même allée plus loin pour attirer des médecins. Elle a aidé au financement d'une superbe maison médicale pluridisciplinaire. Hélas, un des deux généralistes est parti alors que le généraliste actuel est débordé. Et voilà l'énergique maire partir en quête d'un nouveau médecin. « *J'ai rencontré des jeunes internes, contacté l'Ordre, rien* ». Madame Jean a même acheté un logement pour le mettre à la disposition du futur médecin, le temps qu'il s'installe et prenne ses marques. L'actuelle maison de santé de ce ravissant village réunit podologue, sage-femme, psychologue, infirmières, ostéos et un seul généraliste sur les deux prévus à l'origine de sa création. « *Non seulement notre médecin doit suivre sa patientèle plus celle du docteur parti, mais en plus, il ne peut pas bénéficier de subventions pour avoir son secrétariat médical* ». En effet, selon le cahier des charges de l'Agence régionale de santé, il doit y avoir au moins deux généralistes pour cela.

l'accueil de spécialistes, certains jours de la semaine. Le petit cabinet médical dispose d'une salle équipée pour recevoir en alternance, cardiologue, rhumatologue...

« *On assiste également à la création de structures qui ouvrent sans médecins, c'est quand même gênant* », regrette

un observateur qui veut garder l'anonymat. Ce qu'il pointe ? Ces maisons de santé occupées essentiellement par des activités paramédicales ou satellites (diététique, sophro, allergologie...) et qui « *n'apportent aucune réponse à la désertification médicale et aux besoins de soins de premier recours* ».



# Le rapport explosif de la Cour des comptes

**Fin novembre, la Cour des comptes a remis au gouvernement un rapport sur la situation de santé dans le pays. Il préconise des mesures contraignantes - et contestées - pour « réguler » la médecine libérale.**

Imposer les lieux d'installation des jeunes médecins, contrôler leur rémunération, allonger leurs horaires de travail... La Cour des comptes n'y va pas avec le dos de la cuillère pour remettre d'équerre la médecine libérale et

partant, lutter contre les fractures sanitaires dont souffrent de nombreuses communes.

## Fin de la liberté d'installation

Pour mettre fin aux déserts médicaux, la

Cour des comptes juge « indispensable » de mieux réguler l'installation des médecins. Elle souhaite instaurer un « conventionnement sélectif ». Objectif ? Qu'un médecin qui s'installerait dans une zone déjà bien pourvue

en professionnels de santé, ne pourrait pas être conventionné par l'assurance maladie et donc ses patients ne seraient pas remboursés !

## Rémunération à la performance

Les médecins pourraient être payés au forfait pour certains patients, notamment ceux atteints de maladies chroniques. Ou être rémunérés selon « l'épisode de soins », c'est-à-dire quand le patient est traité en ville et à l'hôpital avec une enveloppe unique à se partager entre professionnels.

## Cabinets ouverts le soir et le week-end

Pour désengorger les urgences hospitalières, la Cour des comptes veut contraindre les médecins libéraux à étendre leurs horaires d'ouverture pour assurer une permanence le soir et le week-end et prendre en charge les urgences. Les Sages qui ont rédigé ce rapport souhaitent ainsi qu'une partie de la rémunération des libéraux soit conditionnée au « développement de la permanence de soins ».

## Le nouveau plan santé se dessine

Le nouveau plan santé du gouvernement dévoilé à l'automne propose une palette de mesures qui, pour bon nombre d'entre elles, sont déjà mises en œuvre ou à venir dans les Yvelines.

### OUVRIR DES MAISONS DE SANTÉ

Le Conseil départemental des Yvelines n'a pas attendu le plan national de santé pour se lancer dans le financement de nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires. Et dans notre territoire, de nombreuses communes en facilitent la création.

### ACCÉLÉRER LE RECOURS À LA TÉLÉMÉDECINE

Lors des Assises de la ruralité, le Département avait également évoqué cette piste de développement pour pallier les déserts médicaux. Mais avant de pouvoir offrir une véritable réponse, le Département met actuellement tout en œuvre pour que nos communes reçoivent le haut débit. Une fois toutes les zones raccordées, la télémédecine pourra vraiment décoller. Ici et là des expérimentations sont menées.

### FAVORISER LES STAGES CHEZ LES MÉDECINS LIBÉRAUX

Là encore, c'est une des propositions phares du Département qui fait écho à une revendication des syndicats de médecins. « *Les étudiants en médecine connaissent mieux l'hôpital car ils y effectuent quasiment toute leur formation et connaissent peu ou pas du tout la médecine en cabinet. Pour leur faire découvrir cet aspect du métier, et les encourager à s'installer en ville, les stages sont une bonne réponse* », indique Philippe, médecin généraliste, membre de l'URPS des Yvelines, le syndicat des médecins libéraux. Pour favoriser ces stages, le Département propose une aide financière (voir article au début de ce dossier).

### PERMETTRE DES EXERCICES PARTAGÉS

Afin qu'un jeune médecin puisse exercer plus facilement à l'hôpital et dans un cabinet médical implanté dans un « désert médical », le gouvernement propose la création de postes d'assistants partagés. On dirait aussi de médecins détachés, entre l'hôpital et une commune en manque de docteur.

# Les futurs médecins veulent exercer en groupe

**Le département des Yvelines manque de généralistes. Dans les communes, surtout rurales, les initiatives se multiplient pour attirer de jeunes médecins et faciliter leur installation. Et s'adapter aux nouvelles pratiques, en groupe.**

Actuellement, il y a 76 généralistes pour 100 000 habitants dans les Yvelines. Ils ont en moyenne 54 ans. Autant dire que ces professionnels deviennent rares et les futurs médecins très courtisés.

Lors d'une table ronde organisée par l'Université des maires des Yvelines, en octobre dernier, les chiffres présentés par Mark Pulik, Directeur de la délégation ARS 78 (Agence régionale de santé) étaient plutôt pessimistes.

Le département a perdu 16 % de ses médecins généralistes entre 2009 et 2015 et particulièrement dans les zones de Bonnières-sur-Seine et Mantes, dites « déficitaires ». D'autres zones du territoire sont considérées comme

« fragiles » : Andrésy, Aubergenville, Le Pecq, Limay, Meulan, Mantes-la-Jolie et Trappes.

## Une équation casse-tête

Pour Mark Pulik, l'équation à résoudre un peu partout est la suivante : « *Il y a plus de patients à suivre, plus longtemps, avec moins de professionnels de santé et moins d'argent* ».

Autres problèmes contextuels : de nombreux médecins répertoriés en médecine générale exercent en fait en médecine alternative. Par ailleurs, M. Pulik observe que le problème n'est pas tant le nombre de médecins que celui du nombre d'heures de travail. « *Avant, un généraliste travaillait 70-75 heures par semaine et*



*était bien souvent disponible les weekends. Aujourd'hui, pour obtenir ce même temps de travail, il faut deux médecins* ».

## Les jeunes médecins fuient l'isolement

Contrairement à leurs aînés, les jeunes médecins ne souhaitent plus exercer seuls dans leur coin, aussi magnifique soit-il. « *Les modes d'exercice de la médecine ont changé, ils évoluent vers le travail en groupe interdisciplinaire, donc l'installation en solo est plus difficile à envisager* », confirme le directeur de l'ARS des Yvelines. En effet,

la formation actuelle des médecins n'est pas orientée vers la médecine de ville. Elles sont devenues très spécialisées, très techniques aussi. D'où la tendance très prononcée pour leur association dans des maisons de santé ou en structures d'exercice collectif. Celles-ci réunissent kinésithérapeutes, infirmières, généralistes, spécialistes... « *De tels regroupements permettent aussi de réfléchir à la coopération interprofessionnelle. Quelles tâches chronophages peuvent être déchargées pour que le médecin se concentre sur son cœur de métier* ».

## LA MÉDECINE DE VILLE, OUI MAIS PAS TOUTE MA VIE

Maël est en sixième année de médecine à l'hôpital de la Salpêtrière. Fils de médecin, il s'est toujours rêvé docteur mais pas comme son père généraliste qui exerce dans une petite ville des Yvelines. « *Je n'imaginais pas du tout faire le même métier que lui. L'exercice hospitalier est passionnant car nous y sommes confrontés à toutes sortes de pathologies que nous traitons à plusieurs. Les échanges sont cruciaux pour avancer et aider les patients. Alors la médecine de ville, essentielle, me semble plus routinière. Sauf à l'exercer avec des confrères pour croiser nos expériences. Et puis j'ai du mal à imaginer être pendant quarante ans le médecin généraliste dans le même cabinet du même village... L'idée du partage de postes, entre ville et hôpital me séduit en revanche. Là je pense qu'il y a de quoi attirer les jeunes thésés. On en parle entre nous, c'est une piste vraiment à explorer* ».



# Télémédecine, l'avenir ?

**Plusieurs réflexions sont menées autour d'une nouvelle forme de médecine à distance pour des actes simples. L'Agence régionale de Santé lance aussi des appels à projets.**

Téléconsultation, télé-expertise, objets connectés sont autant de pistes qui devraient voir le jour assez rapidement dans le monde médical. Essentiellement dans les zones rurales. D'ores et déjà, ici et là, des expériences sont menées. La première « Consult-Station » a vu le jour en Bourgogne. Créée par la société H4D, en contact avec plusieurs structures yvelinoises, elle serait un des remèdes aux déserts médicaux. Dans ces cabines, genre photomaton version médicale, le patient prend sa tension, sa température, mesure le taux d'oxygène dans le sang, peut faire un électrocardiogramme, des tests auditifs et cognitifs, des tests de glycémie... Chaque étape est expliquée sur un écran et les résultats envoyés au médecin via le site jemesurveille.com.

Selon ses concepteurs, cela permettrait de désengorger les services d'urgence. Et d'implanter une structure médicale dans une zone qui en est dépourvue. « Cela peut être rassurant ».

Cette année, une start-up yvelinoise s'est vue remettre un prix de l'innovation pour sa

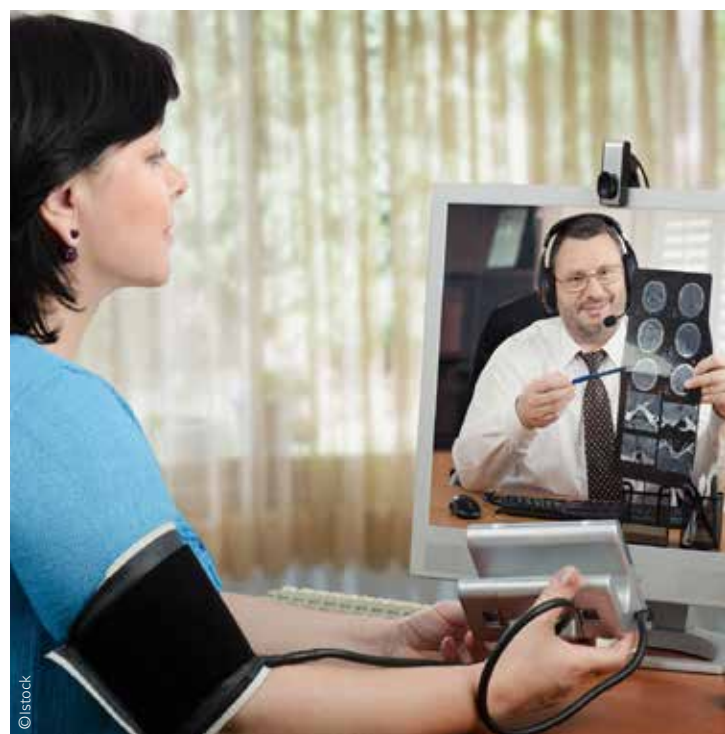
création : une montre connectée destinée aux patients souffrant d'Alzheimer qui sera commercialisée cette année. La petite entreprise Etinnov, basée à Trappes a ainsi imaginé et mis au point cet objet connecté aux débouchés prometteurs. « Cette montre, étanche, comporte un bouton d'appel d'urgence et intègre la mesure du pouls, de la température et de sudation qui permet de détecter un AVC », a expliqué son directeur Xavier Drouet lors de la remise du prix. Les données sont envoyées illico par SMS à la famille ou au service médical.

## LES GÉNÉRALISTES SCEPTIQUES ?

Gain de temps pour les examens basiques, le suivi des maladies chroniques, assistance pour le médecin... ces arguments des porteurs de projets de télémédecine se heurtent au scepticisme de bons nombres de professionnels de santé. « Elle fait quoi la cabine pour un patient impotent qui vit au 3<sup>e</sup> étage sans ascenseur ? » se demande un médecin. « Qu'en est-il des informations médicales collectées par les entreprises privées ? » interroge un autre. Enfin, l'écho le plus répandu est « rien ne remplace le face à face avec le médecin »... Certes, encore faut-il que l'on ait un médecin. Et ça, c'est la denrée rare.



On pense par exemple à la vaccination qui peut être confiée aux pharmaciens, d'autres pistes sont en réflexion. Une qui commence à émerger dans les Yvelines est le partage de postes entre communes et centres hospitaliers. Un jeune médecin attend jusqu'à huit ans après ses études pour s'installer. Entre-temps, il exerce comme salarié dans un hôpital. L'ARS78 réfléchit au détachement de ces jeunes praticiens qui pourraient consacrer quelques heures ou journées à faire de la médecine de ville dans une commune, le reste à l'hôpital.



# L'eau, sculptrice de nos paysages

**Les zones humides deviennent rares en Île-de-France. Dans les Yvelines, le Département met tout en œuvre pour les protéger, et même les valoriser, grâce à une gestion écologique innovante.**

Notre territoire est piqueté de mares, d'étangs, de prairies humides et sillonné de ruisseaux, rus et rivières. Des milieux d'une richesse insoupçonnée mais fragiles. Pour les protéger, le Département a acquis de nombreux Espaces Naturels Sensibles qui abritent ces précieux écosystèmes, véritables sanctuaires pour la flore et la faune : l'Étang du Bout du monde (Epône), le Parc du Peuple de l'herbe (Carrières-sous-Poissy), le réseau des mares en forêts de Pinceloup-Saint Benoît, Houlbran (Vallée de Chevreuse) et des Flambertins (Cresprières). Mais aussi les prairies

humides de Ronqueux et des Prés Bicheret...

## Redessiner les paysages

Ici, les mares sont restaurées par curage et mises en lumière en esartant leurs abords pour favoriser le retour des amphibiens et des libellules. Là, des peupliers sont abattus pour qu'une prairie humide renoue avec le pastoralisme. Ailleurs, une digue est effacée, les méandres d'un cours d'eau redessinés pour que la vie reprenne sur les berges et dans son lit... Dès que nécessaire, les équipes départementales œuvrent pour



permettre à la nature de reconquérir ses espaces. « Nous intervenons également pour ouvrir ces

lieux aux promeneurs, en les équipant d'observatoires ornithologiques ou de sentiers de balades, jalonnés de panneaux d'informations », explique Eliane Belissent, chef du service du patrimoine naturel à la direction de l'Environnement du Département.

## Retour aux sources

Les divers travaux d'aménagement menés dans le département ont vocation à sécuriser les zones certes, mais aussi à leur redonner leur vocation première. Un retour aux sources naturelles en somme. Le site de Ronqueux (Bullion) par exemple accueille à nouveau un cheptel de vaches Salers grâce à la pose d'équipements pastoraux et d'une mare-abreuvoir.



©Richard Cousin



Forêt départementale d'Abbecourt, à Orgeval.



## IL FAUT RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

En 2010, les constats national et européen ont pointé la forte dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Suite à la loi Grenelle, un plan national de restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau a été lancé. Son objectif ? Assurer la libre circulation des espèces biologiques et des sédiments. Depuis 2012, dix cours d'eau (ou tronçons) yvelinois ont été classés en liste 2 où la continuité écologique doit être rétablie : l'Aulne, la Gloriette, la Guyonne, la Mérintaise, la Seine, l'Yvette, la Rémarde, la Mauldre, le Guyon et l'Epte.

Sur ces cours d'eau, les ouvrages (souvent liés à un moulin à eau) doivent être modifiés ou supprimés dès lors qu'ils font obstacle à la continuité. La date butoir de mise en conformité était le 18 décembre 2017, conformément au code de l'environnement.

Si vous êtes propriétaire de tels ouvrages, vous pouvez vous rapprocher du syndicat de rivière de votre secteur qui pourra vous indiquer si une démarche collective est envisagée. Une aide peut être demandée à l'agence de l'eau Seine-Normandie pour prendre en charge études et travaux. Pour tout de renseignement complémentaire (réglementation, procédure, etc), la Direction départementale des territoires des Yvelines se tient à votre disposition. En l'absence de démarche de votre part relative à la mise en conformité de vos ouvrages, des sanctions administratives et judiciaires (code de l'environnement) sont applicables.



Les Étangs de Hollande, aux Bréviaires.

Dans la forêt départementale d'Abbecourt (Orgeval), un étang avait été créé par la construction d'un barrage et d'un remblai. Désormais, le Département a choisi de supprimer la digue pour restaurer la

continuité écologique. Résultat, les roselières vont à nouveau accueillir les oiseaux nicheurs et des sentes piétonnes permettront au public de découvrir ce lieu superbe. Aux Prés Bicheret, sur la

commune de Châteaufort-en-Yvelines, des travaux de restauration entrepris par le Conseil départemental ont permis ici aussi de réinstaurer le pastoralisme avec la mise en pâture de bovins écos-

sais. « Ces réaménagements ont par ailleurs fait intervenir des personnes en insertion professionnelle, un double enjeu positif, social et écologique », conclut Eliane Belissont. **S.G.**

# VILLES *et* VILLAGES 2017 *Fleuris*

*Les Yvelines, seul département fleuri d'Ile-de-France*

*61 communes labellisées en 2017*



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr





# Coup de théâtre dans les Yvelines

**Le festival Odyssées en Yvelines revient. Cette 11<sup>e</sup> édition met à l'affiche des collégiens et des acteurs sociaux du Conseil départemental. Une programmation riche, joyeuse et décalée pour donner le sourire et l'envie de sortir.**

Et si l'on sortait ce soir ? Six créations sont à voir pour les 6 à 106 ans, ici et là dans les Yvelines grâce à l'engagement du théâtre de Sartrouville soutenu par le Département. Levers de rideaux sur des pièces originales d'un festival qui alterne théâtre, arts graphiques, musique et marionnettes. Des œuvres concoctées pour rassembler des publics de tout âge, parfois laissés à la marge. Les personnes les plus fragiles ou isolées socialement sont invitées aux spectacles grâce à l'implication directe des travailleurs sociaux des six territoires d'action départementale. Une première pour cette biennale théâtrale.

## Les collèges sur les planches

Cette année, plusieurs actions ont été menées avec des collèves yvelinois : résidences artistiques avec comme temps forts les rencontres entre artistes et jeunes



Atelier théâtre avec des collégiens.

lors des répétitions. Dix collèves vont devenir, le temps d'un show, salle de théâtre car les pièces y sont programmées dans les prochaines semaines. « *Je me pose toujours cette question quand j'aborde un travail avec les jeunes : qu'aurais-je eu besoin d'entendre à cet âge-là ? Quelle histoire aurais-je voulu qu'on me raconte pour me rassurer sur moi-même* », explique Magali Mougel, metteur en scène de « We just wanted you to love us ».



Du 15 janvier au 17 mars, six créations théâtrales pour les 6 à 106 ans.



## ODYSSÉES EN YVELINES EN CHIFFRES

- C'est la **11<sup>e</sup> édition** (du 15 janvier au 17 mars 2018) avec à l'affiche : « L'Oiseau migrateur », « L'Imparfait », « La Rage des petites sirènes », « Hic et nunc », « We just wanted you to love us », « Longueur d'ondes ».
- **240 représentations** dans le département
- **80 représentations** en tournée
- Près de **50 villes partenaires**
- **10 lieux de résidence** de création artistique dans les Yvelines
- **6 projets d'action** culturelle menés en direction de **400 participants** (publics scolaires et bénéficiaires de l'action sociale départementale).

## Rencontres artistiques et sociales

Les acteurs sociaux du Conseil départemental entrent cette année dans cette spectaculaire odyssée : accueil en résidence dans les territoires d'action sociale (Les Mureaux, Mantes-la-Jolie...), rencontres

des artistes avec les usagers et les travailleurs sociaux et durant la biennale, des spectacles seront joués pour les usagers eux-mêmes et leurs familles.

Un grand coup de chapeau à tous les comédiens et artistes, amateurs ou pro, qui invitent à l'imaginaire et au partage durant l'hiver. **S.G.**



“ Je fais de la compétition depuis que j’ai 10 ans. Je ne me voyais pas arrêter à cause de la maladie. ”



# Amandine Mazzoni, cavalière handisport à cheval sur ses rêves

Atteinte d'une maladie neurodégénérative rare, Amandine Mazzoni rêve de participer aux Jeux paralympiques de Tokyo, en 2020, et ceux de Paris en 2024.

Perchée sur sa trottinette électrique devant le box de Don Diego, Amandine Mazzoni plaisante avec Lucie Herse, sa « coach » de la Ferme de Corbet, aux Bréviaires. Deux à trois par semaine, les deux jeunes femmes se retrouvent pour des séances d'entraînement au dressage d'une demi-heure. « *Je me fatigue si je monte plus longtemps et on préfère privilégier la qualité,* » explique Amandine Mazzoni, 18 ans, étudiante en première année de sociologie à l'Université de Versailles-Saint-Quentin. Sa passion pour l'équitation, révélée dès l'âge de 4 ans, aurait pu être contrariée à l'adolescence avec l'apparition des premiers symptômes de l'ataxie de Friedreich, la même maladie diagnostiquée chez son jeune frère (16 ans) quelques mois auparavant. « *Elle nous a dit : la maladie va me prendre beaucoup, mais je n'abandonnerai pas le cheval,* » se souvient Hélène Braillard, la mère d'Amandine, qui a aussi une fille de 21 ans et un fils de 9 ans.



Malgré les déséquilibres engendrés par cette maladie qui touche ses nerfs - « *C'est comme une télévision sans télécommande. Tout est là mais je ne contrôle plus mes jambes, et plus lentement mes doigts,* » - Amandine est déterminée. Elle rencontre Annick Dauban, une formatrice réputée en dressage qui l'oriente vers Lucie. Les cours avec les valides, où elle était de plus en plus mise de côté, sont finis.

## Don Diego confié par Alex Lutz

Amandine découvre Pomme, la jument de

Lucie et l'aventure commence. « *On a appris ensemble, car je ne connaissais pas le handisport, et on est devenu copines,* » raconte la coach qui voit désormais son élève évoluer sur Don Diego, un bel hongre confié par le comédien Alex Lutz, un autre passionné de cheval. « *Je l'ai rencontré grâce à des amis et je lui ai parlé de l'association que j'ai fondée, handi cap à cheval,* confie Amadine. *Il m'a demandé pendant des semaines d'aller essayer des chevaux et je ne comprenais pas pourquoi. Je sais qu'un che-*

*val coûte très cher alors j'étais embarrassée. Mais Lucie était dans la confiance et j'ai fini par essayer Don Diego. Alex Lutz l'a acheté spécialement pour me le confier.* »

La jument Pomme, plutôt spécialisée dans le concours complet, mais qui lui a tout de même permis de décrocher deux titres nationaux, sert une autre cavalière handisport débutante. Et le couple Amandine - Don Diego est désormais lancé dans une série de compétitions internationales paralympiques à travers toute l'Europe, avec les Jeux équestres Mondiaux (septembre 2018 aux USA) dans la ligne de mire la plus courte. Et Tokyo 2020 ou même Paris 2024 en perspective plus lointaine. **L.V.**

### CINQ DATES

**18 mai 1999**

Naissance à Lima (Pérou).

**2003**

Première séance d'équitation, sur un poney à l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

**2014**

L'ataxie de Friedreich lui est diagnostiquée, une maladie neurodégénérative rare.

**2015**

Premier titre de championne de France handisport à Saint-Lô (Manche).

**2017**

Premier stage avec l'équipe de France de paradressage.

# Au chevet du patrimoine historique

**Les Yvelines regorgent de trésors historiques. Avec le dispositif « Restauration des Patrimoines historiques 2017-2019 », le Département réaffirme son soutien en faveur du patrimoine yvelinois, menacé par la disparition de la réserve parlementaire.**

Des églises romanes, de vieux lavoirs ruraux classés, des vitraux gothiques, des peintures exceptionnelles, des abbayes et des tours médiévales... Notre département peut se targuer d'abriter quelques-unes des plus belles pépites qui ont jalonné l'histoire francilienne.

## Une renaissance des monuments en péril

C'est pour les sauvegarder que le Conseil départemental a créé fin 2016 le dispositif triennal « Restauration des patrimoines historiques 2017-2019 » qui concerne le patrimoine monumental, mobilier et documentaire (archives). Il s'agit aussi de faire face à la suppression de la réserve parlementaire, souvent utilisée pour préserver le patrimoine local, et au désengagement de l'Etat sur ce sujet. Les subventions accordées portent sur les monuments en péril, les objets d'art non protégés ou inscrits et classés au titre des monuments historiques. Depuis fin octobre 2017, a démarré le chantier de restauration du beffroi et



Restauration de l'église de Juziers.

de la toiture du clocher de l'église Saint-Pierre de Chavenay, monument historique classé en péril. Les premières traces de son existence datent de 1003 et sa tour-clocher des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles. La cloche actuelle, « Jeanne » a plus de 300 ans.

Sur la commune de Crespières, le pittoresque lavoir rural du 19<sup>e</sup> siècle, situé au lieu-dit le « Clos Chaudron », est en travaux. C'est un des plus grands lavoirs des Yvelines, alimenté par une source et qui dispose de deux bassins : un en aval qui servait

au lavage du linge, l'autre en amont, alimenté en eau claire qui servait au rinçage.

Une fois les travaux achevés, un itinéraire touristique de randonnées pédestres et équestres pourrait voir le jour courant 2018 : il permettrait de relier les différents lavoirs de la plaine de Versailles.

La Tour Montjoie de Conflans-Sainte-Honorine, classée en péril, entre dans une phase de travaux de mise en sécurité. Ce donjon roman édifié à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, est

un site remarquable de la commune, précieux témoin des premiers châteaux en pierre de l'Île-de-France. À Orgeval, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul vient d'être restaurée. Cet édifice remarquable date de 1152 (à l'époque d'Agnès de Montfort) et fut reconstruit en 1490 après la guerre de 100 ans avant d'être agrandi au 16<sup>e</sup> siècle. Ces diverses périodes confèrent à cette église un précieux héritage roman, gothique flamboyant et Renaissance. **S.G.**





# Combattre « l'illectronisme numérique »

**Un phénomène frappe bon nombre de nos concitoyens : « l'illectronisme », dû à la fracture numérique. Les acteurs sociaux de Terres d'Yvelines mettent en œuvre les moyens de lutter contre ce facteur d'exclusion.**

Avatar numérique de l'illectronisme, « l'illectronisme » touche 15 % de la population, soit plus de 10 millions de personnes en France selon les chiffres officiels. À l'instar de l'illectronisme pour la lecture, l'illectronisme c'est l'incapacité à se servir et à exploiter de manière autonome des ressources numériques.

## Les seniors, les chômeurs et les jeunes touchés

Parmi les victimes du phénomène, « on retrouve les seniors qui ont connu les débuts de la micro-informatique dans les années 80 et se sentent dépassés par les codes actuels de l'ère du 2.0 »,

observe Fernando Carvalho, directeur de Crayons et Claviers. Plus inquiétante est la part non négligeable de jeunes. S'ils maîtrisent les jeux vidéo, ils se trouvent désemparés pour tout usage hors divertissement. Or ils sont devenus un passage quasi obligé de nos jours pour candidater à un poste, envoyer son CV, déclarer ses impôts ou simplement accéder à l'information... La double peine pour un grand nombre.

## Le Département crée des espaces numériques

Pour lutter contre cette fracture numérique, source d'exclusion sociale et professionnelle,

le Département a noué un partenariat avec l'entreprise Crayons et Claviers en synergie avec l'agence départementale d'insertion ActivityY, la Communauté de communes des Portes Île-de-France (CCPIF) et l'association GEM Emploi (Gally-Mauldre), pour créer des espaces numériques.

## S'appuyer sur les acteurs locaux

Le projet mis en place s'adresse dans un premier temps aux bénéficiaires du RSA, aux chômeurs et aux seniors. Ils pourront participer à des ateliers d'e-administration et de bureautique animés par Crayons et Claviers. Le Département pré-

voit d'enrichir l'offre de proximité par la création de cyber espaces pour que toute personne ne disposant pas d'ordinateur ou de tablette puisse se rendre dans un lieu en libre accès pour se connecter. D'autres contacts se tissent ici et là avec des entreprises susceptibles d'accompagner les Yvelinois dans cet apprentissage digital. Car l'autre valeur cardinale d'un tel projet, c'est de l'ancrer dans l'économie locale. « Faire intervenir des acteurs locaux, pour offrir un vrai service de proximité ». **S.G.**

Première promo d'ateliers contre l'illectronisme animés par F. Carvalho (à droite)



THÉÂTRE  
SARTROUVILLE  
YVELINES  
CDN



15 JANVIER > 17 MARS 2018

6 créations  
théâtrales  
de 6 à 106  
ans

# festival Odyssées en Yvelines



WWW.ODYSSEES-YVELINES.COM



Yvelines  
Le Département



la terrasse



un événement  
Télérama

Biennale conçue par le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines - CDN en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines



# Le cyclisme aime les Yvelines

**Paris-Nice, les championnats de France sur route, et même la dernière étape du Tour de France se disputent dans les Yvelines cette année.**

La saison des courses par étapes commence, comme chaque année depuis 9 ans désormais, dans les Yvelines le premier week-end de mars avec le départ de Paris-Nice. C'est de Chatou que la Course au Soleil s'élancera dimanche 4 mars. Mais les amateurs de vélo ont rendez-vous dès le samedi 3 mars pour participer aux animations et aux randonnées VTT et cyclos. À noter, le départ de la 2<sup>e</sup> étape, lundi 5 mars, sera donné à Orsonville.

## Les « France » à Mantes-la-Jolie

Les tricolores du peloton professionnel – et leurs collègues féminines – vont revenir dans le département du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet pour les championnats de France



Après une étape de Paris-Nice en 2014, Mantes-la-Jolie accueille cette année les championnats de France de cyclisme sur route du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet.

de cyclisme sur route. Sur un circuit d'une vingtaine de kilomètres autour de Mantes-la-Jolie, Romain Bardet, Warren Barguil et Thibaut Pinot – pour les plus connus – vont se disputer le titre de champion de France à quelques jours du départ du Tour 2018.

## Le Tour à Houilles

Ils reviendront un mois plus tard au départ de la dernière étape de la prestigieuse course au maillot jaune. Le 29 juillet, le peloton s'élancera de Houilles pour célébrer l'arrivée du Tour à Paris, sur les Champs-Élysées.

# Le PSG invite les enfants malades



La Fondation Mallet (Richebourg) et l'hôpital pédiatrique de Bullion étaient les invités du PSG en décembre. Les enfants des deux institutions ont eu l'occasion d'assister à une séance d'entraînement, et de rencontrer les stars du club de football, avec Neymar et Cavani le 8 décembre pour les pensionnaires de Richebourg, Mbappé et Verratti le 18 décembre pour ceux de Bullion. Ces rencontres étaient organisées par la Fondation PSG en partenariat avec le Département des Yvelines.

## UN PERSONNAGE

# Jean Rochefort,

## au revoir Monsieur

Le 9 octobre dernier, le gentleman farmer d'Auffargis s'est éteint. Mais sa belle voix chaude nous accompagnera toujours, à chaque projection d'un des 150 films dans lesquels il a tourné. Une belle carrière récompensée par trois Césars pour ses rôles dans *Que la fête commence* (1976), le *Crabe-Tambour* (1978) et un César d'honneur en 1999. De *Cartouche* au *Grand Blond*, de Tavernier à Schoendoerffer ou Terry Gilliam, il a joué pour les grands réalisateurs. Ce cavalier émérite s'était installé dans les Yvelines. À Auffargis, une commune

de 2 000 âmes non loin de Rambouillet, il y avait acquis le Haras de Villequoy. Sa passion pour les chevaux est née durant le tournage de *Cartouche* en 1962 et ne l'a jamais quitté. « *Le bonheur qu'on ressent quand on voit le bien-être du cheval qui entre dans un grand box, ça n'a pas de prix* », disait-il. Il devint ainsi chroniqueur pour *Le Monde* et France 2 des épreuves équestres durant les Jeux Olympiques de 2004 et 2012 à Athènes et Londres. Il incarnait l'élégance et la classe. Un grand monsieur. **S.G.**



© Getty Images

## UNE DATE

# 1968

Les Yvelines ont 50 ans ! Le département naît du démembrement de la Seine et de Seine-et-Oise. Le poète local Jehan Despert est à l'origine du nom. Il s'est inspiré de l'ancienne forêt d'Yveline (sans s) dont l'actuel massif de Rambouillet est une relique. Le nouveau territoire couvre l'ouest de la Seine-et-Oise : Mantes-la-Jolie (sauf le canton de Magny-en-Vexin), Saint-Germain-en-Laye (sauf le canton de Rueil), Versailles, une partie de Rambouillet et une petite portion de Pontoise (canton de Houilles).

## UN LIEU

## Le château de Groussay, un écrin théâtral

Construit à Montfort-l'Amaury en 1815 par la duchesse de Charost, cet élégant château a été remanié au siècle dernier par le propriétaire Charles de Beistegui. Son parc majestueux (réouverture en avril 2018) est



agrémenté de fabriques inspirées des jardins anglo-chinois du XVIII<sup>e</sup> siècle, tels la tente tartare, le pont palladien ou encore le temple du Labyrinthe, la pagode chinoise, la pyramide et le temple de l'amour.

Un des joyaux du domaine, plus secret, est son théâtre. Inauguré en 1957 par la Comédie Française qui y joua pour l'occasion « *L'Impromptu de Groussay* » de Marcel Achard, ce théâtre privé de 250 places propose une jolie programmation de pièces classiques ou originales. **S.G.**

**Informations :**  
[www.chateaugroussay.com](http://www.chateaugroussay.com)



# Laurence Louvel, architecte des possibles

Son métier ? Architecte programmatrice. Elle assure la faisabilité d'un projet dans sa globalité. Lieu, matériaux, maîtrise d'œuvre, elle scanne tout avec son expertise d'archi. Elle a planché, en équipe, sur le collège innovant de Mantes-la-Jolie à partir du livre « Changer le collège, c'est possible »\*. « Il a fallu le retranscrire en projet architectural où sera dispensée une pédagogie innovante. Une mission passionnante ». Une belle innovation tient dans ses « maisons de rencontre » où les élèves auront casiers, cafétéria, espaces de repos, wifi... un peu calqué sur les campus anglo-saxons. Les salles seront modulables selon les activités et l'affluence. Une organisation spatiale contemporaine, audacieuse



et repensée pour que les jeunes aient envie de s'y rendre et d'y apprendre en interaction. « Le plus difficile fut d'intégrer la notion de perte des sections, remplacées par des classes de niveaux dans les matières enseignées, cela m'a un peu déstabilisée pour imaginer ce collège du futur », confie Laurence Louvel. Le résultat sera exceptionnel

d'autant plus que l'architecte qui mettra en œuvre le travail des programmatrices est Rudy Ricciotti, une pointure. Laurence Louvel travaille sur bien d'autres projets : modernisation de casernes de pompiers, des PMI ou des TAD. Ici et là, elle trace les possibles chantiers du renouveau de notre immobilier. **S.G.**

\* Auteurs : Jérôme Saltet et André Giordan

## PRATIQUE

### Numéros utiles

Conseil départemental  
des Yvelines

■ 01 39 07 78 78  
■ [www.yvelines.fr/contact](http://www.yvelines.fr/contact)

Informations personnes âgées /  
personnes handicapées

■ [autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)

Maison Départementale  
des Personnes Handicapées

■ 0801 801 100

L'Agence Départementale  
d'Information sur  
le Logement des Yvelines

■ 01 39 50 84 72

Archives Départementales  
des Yvelines

■ 01 61 37 36 30

Service Archéologique  
Interdépartemental  
Yvelines - Hauts-de-Seine

■ 01 61 37 36 86

Musée départemental  
Maurice-Denis

■ 01 39 73 77 87

### L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT À VERSAILLES



En France, le Conseil départemental est l'assemblée élective qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 42 conseillers départementaux yvelinois se réunit en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

### Prochaines séances du Conseil départemental :

■ Vendredi 26 janvier

■ Vendredi 30 mars

**18** Urgences  
pompiers  
**17** Police-  
secours  
**15** SAMU  
**SOS Médecin**  
**01 39 58 58 58**  
**Lutte contre**  
**la radicalisation**  
**0 800 00 56 96**  
**Alerte**  
**maltraitance**  
**01 39 55 58 21**

Vous subissez, vous voyez, vous doutez de  
possibles cas de maltraitance sur des seniors  
ou personnes en situation de handicap ?

Appelez du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30.

## 19 JANVIER

**Bonga à la Nacelle**

L'artiste angolais Bonga, figure emblématique de la musique lusophone, est en concert au Théâtre de la Nacelle, à Aubergenville. Tarif : 19,50€.

■ [www.theatredealanacelle.fr](http://www.theatredealanacelle.fr)



## DU 13 AU 28 JANVIER

**Anne Bothuon expose à Maisons-Laffitte**

Formée à l'École Supérieure des Arts Appliqués Duperre puis à l'École Supérieure Nationale des Arts et Techniques du Théâtre, Anne Bothuon travaille comme scénographe pour le théâtre et l'opéra parallèlement à sa pratique d'artiste sculpteur. Les sculptures d'Anne Bothuon ne sont ni de marbre, ni de bronze, mais de ouate et de tissu. À découvrir à l'Ancienne Église.

■ [www.maisonslaffitte.fr](http://www.maisonslaffitte.fr)

## 3 FÉVRIER

**Gala de sports de contact à Sartrouville**

« Muay Thai Attitude VI » se déroule au gymnase Louis-Paulhan, à Sartrouville, vendredi 3 février.

■ [muaythaiattitude.fr](http://muaythaiattitude.fr)

## 4 FÉVRIER

**37<sup>e</sup> cross de la Sablière**

5 courses au programme

(dont 6 et 10 km) du 37<sup>e</sup> cross de la Sablière, dont le départ est donné à « la piste », le surnom du parc forestier entre l'allée Noire, à Viroflay, et la route du Pavé de Meudon.

■ [www.crossdelasabliere.fr](http://www.crossdelasabliere.fr)



## 10 FÉVRIER

**Salon de l'étudiant et de l'apprentissage**

Poissy accueille ce salon, l'un des trois rendez-vous de l'année dédié à l'emploi et aux étudiants, au forum Armand-Timbaud.

■ [www.ville-poissy.fr](http://www.ville-poissy.fr)

## 10-11 FÉVRIER

**Compétition de gymnastique**

La compétition par équipes interdépartementale de gymnastique artistique féminine est organisée par l'ESG Gym à Guyancourt.

■ [www.gym-guyancourt.com](http://www.gym-guyancourt.com)

## 10-16 FÉVRIER

**Les jeunes archers à Guyancourt**

Le championnat régional jeunes (10-11 février) et le concours annuel des archers (15-16 février) se disputent au gymnase Maurice-Baquet de Guyancourt.

■ [www.archers-guyancourt.fr](http://www.archers-guyancourt.fr)



## DU 13 AU 26 JANVIER

**« Pleins feux sur les planches » à Maurepas**

L'Espace Albert-Camus accueille les représentations des troupes de théâtre maurepasienne pour une nouvelle édition du festival « Pleins feux sur les planches ».

■ [www.facebook.com/espacealbertcamusmaurepas/](http://www.facebook.com/espacealbertcamusmaurepas/)

## 26-28 JANVIER

**Meeting de natation à Sartrouville**

Plus de 650 nageurs sont attendus pour le 1<sup>er</sup> meeting des Boucles de Seine organisé par le Cercle des Nageurs de l'Ouest de Saint-Germain-en-Laye.

■ [www.cno-stgermain.com](http://www.cno-stgermain.com)



## DU 24 FÉVRIER AU 4 MARS

**78 ET 92 RÉUNIS AU SALON DE L'AGRICULTURE**

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine partagent un stand au Salon de l'Agriculture. Ce grand rendez-vous familial et ludique est l'occasion de mettre en avant les atouts du monde agricole ouest francilien, de la production à la commercialisation et à ses nouveaux débouchés (ou du « champ à l'assiette »). Carte interactive sur les moyens de consommer des produits locaux, animations, rencontres avec les professionnels et dégustation attendent les visiteurs pour une moisson de découvertes...

■ Salon de l'agriculture  
Paris - Porte de Versailles  
Stand ouest francilien dans le Hall 3 (Régions de France)

## 17 FÉVRIER

**Grappling et jiu jitsu à Mantes**

Le gymnase Camus de Mantes-la-Jolie accueille le « Mantes Challenge ». L'occasion de découvrir le grappling et le jiu jitsu Brésilien.

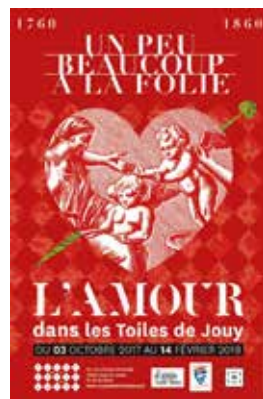
■ [www.facebook.com/manteschallenge/](http://www.facebook.com/manteschallenge/)

## JUSQU'AU 14 FÉVRIER

**« Un peu, beaucoup, à la folie » au Musée de la Toile de Jouy**

Exposition sur le thème de l'amour. Ouvert le mardi de 14h à 18h et du mercredi au dimanche de 11h à 18h. Plein tarif : 7€.

■ [www.museedelatoiledejouy.fr](http://www.museedelatoiledejouy.fr)



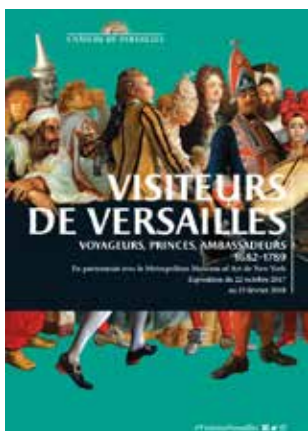


## JUSQU'AU 25 FÉVRIER

**Les Visiteurs, de Versailles à New York**

Pour la première fois, le château de Versailles et le Metropolitan Museum of Art de New York organisent une exposition de grande envergure de plus de 300 œuvres : Visiteurs de Versailles 1682-1789. Elle se déroule au château jusqu'en février puis ira outre-Atlantique d'avril à juillet 2018.

■ [www.chateauversailles.fr](http://www.chateauversailles.fr)



## JUSQU'AU 5 MARS

**« Il était une fois, une forêt »**

Une forêt peuplée de fées, de monstres et de sorcières. « Il était une forêt », c'est une exposition féerique et insolite organisée par les Monuments nationaux et l'Office national des forêts au château de Maisons-Laffitte.

■ [www.chateau-maisons.fr](http://www.chateau-maisons.fr)



## 15-17 MARS

**Postulez à Electrochic #2**

Pour la 2<sup>e</sup> édition du festival Electro de Versailles Grand Parc, les amateurs peuvent rejoindre la programmation officielle en postulant au tremplin électro-pop (avant le 31 janvier).

■ [festivalelectrochic.fr](http://festivalelectrochic.fr)

## 17 MARS

**Trail de la Montcient**

Le Parc de la Coulée Verte à Oinville-sur-Montcient accueille la nouvelle édition du Trail de la Montcient (12, 24 et 35 km).

■ [www.traildelamontcient.com](http://www.traildelamontcient.com)



## 18 MARS

**Les Régates de Versailles**

1 100 rameurs sur le Grand Canal du Château de Versailles, c'est la compétition d'aviron du Cercle Nautique de Versailles qui revient tous les deux ans.



## 18 MARS

**« Course Synapse color » à Juziers**

5 ou 10 km à parcourir en marchant ou en courant, sous une pluie de poudre colorée à chaque kilomètre. C'est le concept de la « Course Synapse Color » organisée par la Maison pour Tous de Juziers.

■ [maisonpourtousjuziers.fr](http://maisonpourtousjuziers.fr)



## 19-22 MARS

**Championnat de France de volley-ball**

Les championnats de France UNSS (sport scolaire) de volley-ball, catégorie minime filles, se disputent à Fontenay-le-Fleuri et Saint-Cyr-L'École.

## 24 MARS

**Danse sportive à Maisons-Laffitte**

Le tournoi international de danse sportive est programmé au Palais Omnisports Pierre-Duprés de Maisons-Laffitte. Nombre de places limité.

■ [www.maisons-laffittedanse.fr](http://www.maisons-laffittedanse.fr)

31 MARS – 1<sup>ER</sup> AVRIL**Tournoi de rugby Lucien Palas**

À Elancourt, des équipes

de moins de 10 ans, moins de 12 ans et moins de 14 ans disputent le tournoi européen du club de Saint-Quentin-en-Yvelines Rugby.

■ [www.sqyrugby.fr](http://www.sqyrugby.fr)



## 8 AVRIL

**Trail du Josas**

La 10<sup>e</sup> édition du Trail du Josas (12, 20, 30, 35 ou 50 km) va rassembler 2 000 personnes sur les parcours de la Vallée de la Bièvre.

■ [www.jouy-en-josas.fr](http://www.jouy-en-josas.fr)



## DU 15 AU 18 MARS

**L'ECOTRAIL DE PARIS, LA COURSE NATURE URBAINE**

De la « Verticale de la Tour Eiffel » le jeudi 15 mars, au Trail de 80 km au départ de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines samedi 17 mars, en passant par les marches nordiques du dimanche, la 11<sup>e</sup> édition de l'EcoTrail de Paris est aussi la première course nature en milieu urbain.

■ [www.traildeparis.com](http://www.traildeparis.com)



# Les élus du Conseil

## 1 Canton d'Aubergenville



**Pauline Winocour-Lefevre**  
12<sup>e</sup> Vice-présidente  
✉ pwinocour-lefevre@yvelines.fr



**Laurent Richard**  
✉ lrichard@yvelines.fr

## 2 Canton de Bonnières-sur-Seine



**Josette Jean**  
✉ jjean@yvelines.fr



**Didier Jouy**  
✉ djouy@yvelines.fr

## 3 Canton de Chatou



**Ghislain Fournier**  
3<sup>e</sup> Vice-président  
✉ gfournier@yvelines.fr



**Marcelle Gorgues**  
✉ mgorgues@yvelines.fr

## 4 Canton du Chesnay



**Philippe Brillault**  
✉ pbrillault@yvelines.fr



**Sylvie d'Estève**  
✉ sdesteve@yvelines.fr

## 5 Canton de Conflans-Sainte Honorine



**Catherine Arenou**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente  
✉ carenou@yvelines.fr



**Laurent Brosse**  
✉ lbrosse@yvelines.fr

## 6 Canton de Houilles



**Alexandre Joly**  
7<sup>e</sup> Vice-président  
✉ ajoly@yvelines.fr



**Nicole Bristol**  
✉ nbristol@yvelines.fr

## 7 Canton de Limay



**Cécile Dumoulin**  
8<sup>e</sup> Vice-présidente  
✉ cdumoulin@yvelines.fr



**Guy Muller**  
✉ gmuller@yvelines.fr

## 8 Canton de Mantes-la-Jolie



**Pierre Bédier**  
Président  
✉ pbedier@yvelines.fr



**Marie-Célie Guillaume**  
10<sup>e</sup> Vice-présidente  
✉ mcguillaume@yvelines.fr

## 9 Canton de Maurepas



**Alexandra Rosetti**  
✉ arosetti@yvelines.fr



**Yves Vandewalle**  
✉ yvandewalle@yvelines.fr

## 10 Canton de Montigny-le-Bretonneux



**Michel Laugier**  
✉ mlaugier@yvelines.fr



**Laurence Trochu**  
✉ ltrochu@yvelines.fr

## 11 Canton des Mureaux



**Yann Scotte**  
✉ yscotte@yvelines.fr



**Cécile Zammit-Popescu**  
✉ czammit-popescu@yvelines.fr

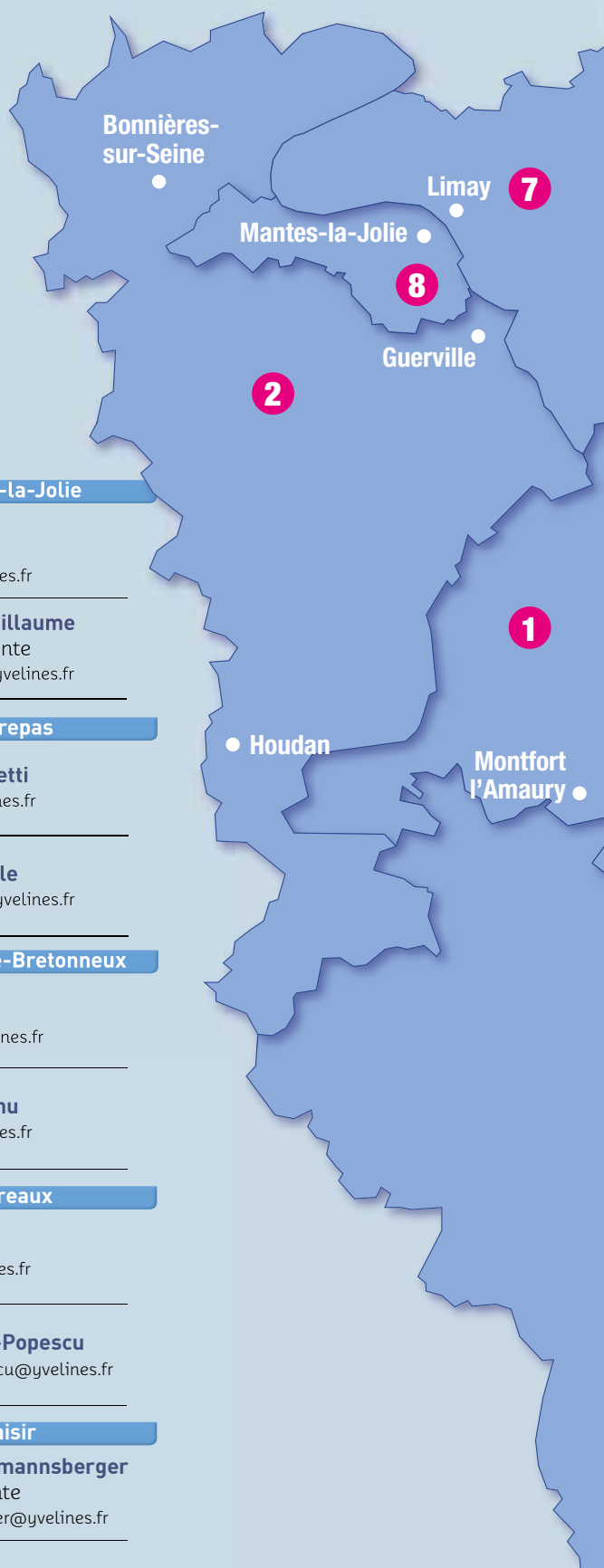
## 12 Canton de Plaisir



**Joséphine Kollmannsberger**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente  
✉ jkollmannsberger@yvelines.fr

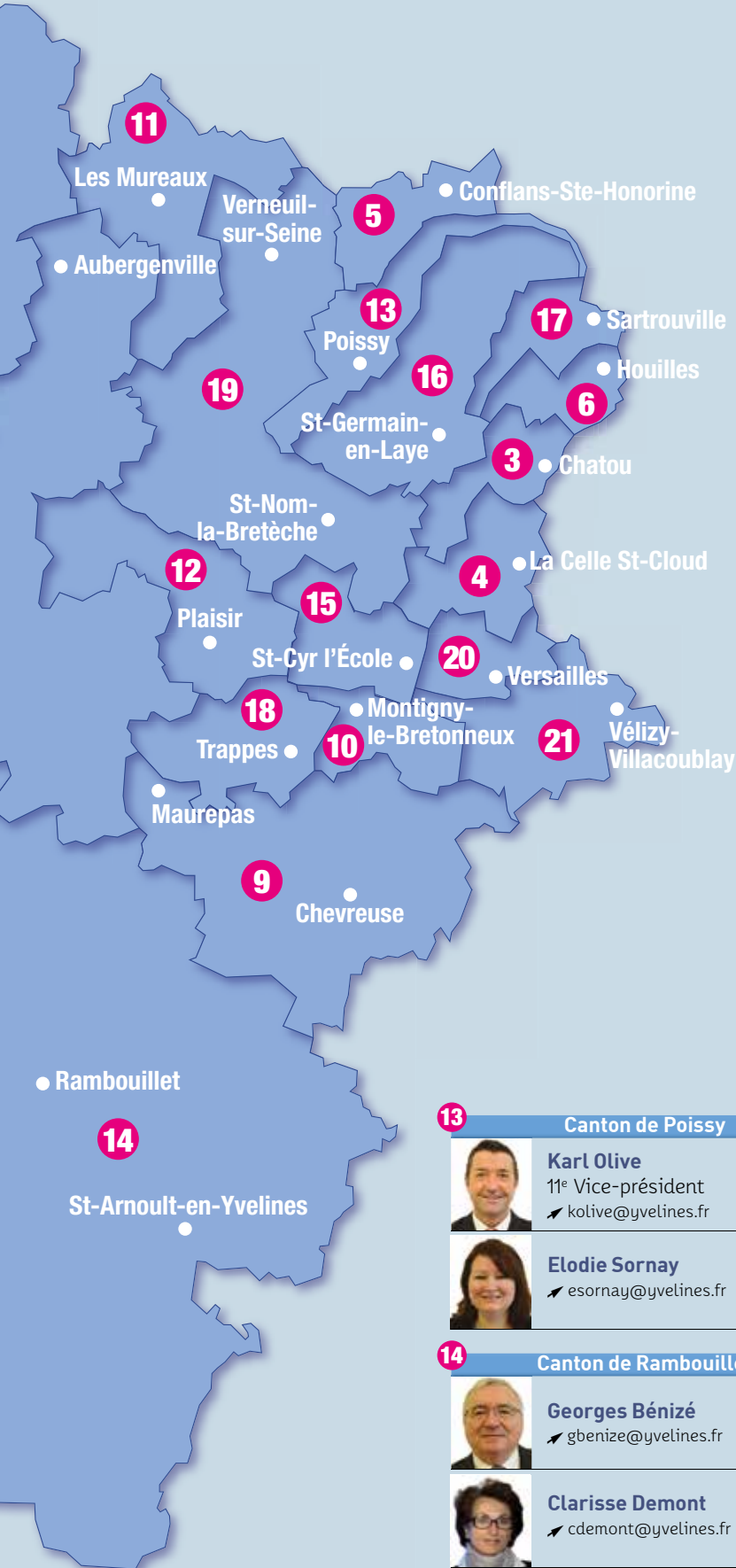


**Bertrand Coquard**  
✉ bcoquard@yvelines.fr





# départemental



## 15 Canton de Saint-Cyr-l'École



**Philippe Benassaya**  
✉ pbenassaya@yvelines.fr



**Sonia Brau**  
✉ sbrau@yvelines.fr

## 16 Canton de Saint-Germain-en-Laye



**Elisabeth Guyard**  
✉ eguyard@yvelines.fr



**Jean-Noël Amadei**  
✉ jnamadei@yvelines.fr

## 17 Canton de Sartrouville



**Pierre Fond**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
✉ pfond@yvelines.fr



**Janick Gehin**  
✉ jgehin@yvelines.fr

## 18 Canton de Trappes



**Anne Capioux**  
✉ acapioux@yvelines.fr



**Nicolas Dainville**  
✉ ndainville@yvelines.fr

## 19 Canton de Verneuil-sur-Seine



**Jean-François Raynal**  
5<sup>e</sup> Vice-président  
✉ jfraynal@yvelines.fr



**Hélène Brioux-Feuchet**  
✉ hbriouxfeuchet@yvelines.fr

## 20 Canton de Versailles 1



**Claire Chagnaud-Forain**  
✉ cchagnaudforain@yvelines.fr



**Olivier de La Faire**  
✉ odelafaire@yvelines.fr

## 21 Canton de Versailles 2



**Marie-Hélène Aubert**  
6<sup>e</sup> Vice-présidente  
✉ mhaubert@yvelines.fr



**Olivier Lebrun**  
9<sup>e</sup> Vice-président  
✉ olebrun@yvelines.fr

## 13 Canton de Poissy



**Karl Olive**  
11<sup>e</sup> Vice-président  
✉ kolive@yvelines.fr



**Elodie Sornay**  
✉ esornay@yvelines.fr

## 14 Canton de Rambouillet



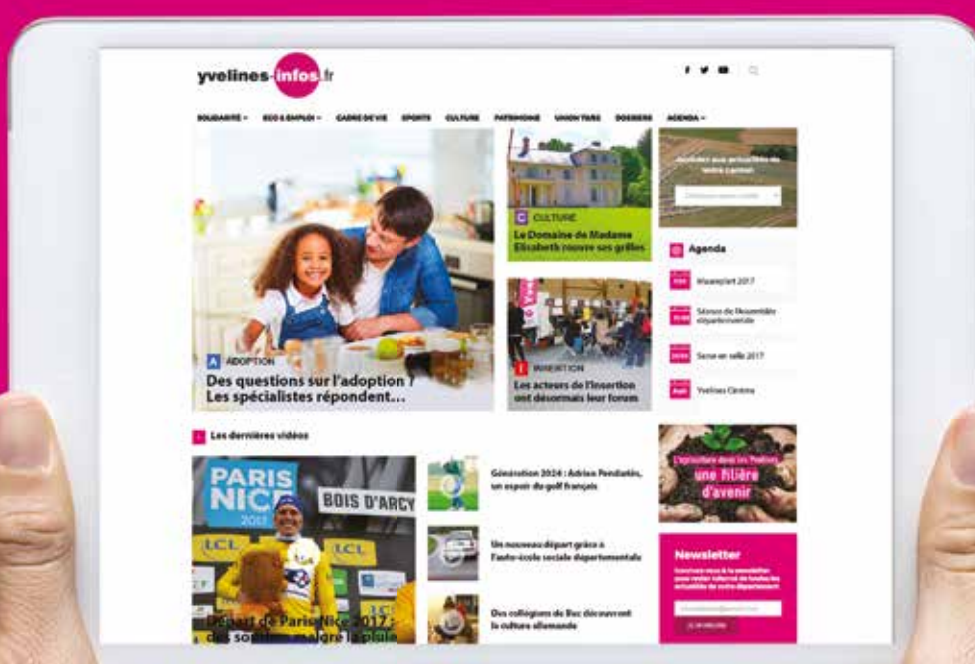
**Georges Bénizé**  
✉ gbenize@yvelines.fr



**Clarisse Demont**  
✉ cdemont@yvelines.fr

# yvelines-infos.fr

l'actualité près de chez vous



Emploi, économie, social, culture, loisirs...  
Rendez-vous sur le nouveau site d'infos des Yvelines.



**Yvelines**  
Le Département

yvelines.fr

